

# LE ROCHER

C'EST LE CHRIST

Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X



BULLETIN ROMAND  
DU DISTRICT DE SUISSE

F S S P X

N° 128 :: DÉCEMBRE 2020 - JANVIER 2021



## ÉDITORIAL

La Suisse et plusieurs pays ont été soumis à un nouveau confinement et, lorsque les messes publiques n'ont pas été interdites, la possibilité d'y assister a été fortement réduite.

A l'image de ce qui a été demandé à saint Joseph alors, l'autorité civile exige aujourd'hui de nous des choses difficiles et désagréables, en ce temps de pandémie. (cf. p. 3)

Les autorités s'en sont remises aux experts médicaux en leur confiant la responsabilité de décider de l'action publique : c'est une erreur de perspective monumentale. (cf. p. 37)

Des évêques, des députés, des avocats ont demandé sur quelles bases précises cette décision a été prise<sup>1</sup>, et bien souligné le fait qu'il s'agit d'une attaque contre la liberté religieuse.

Face à la préoccupation des prêtres et fidèles, le Supérieur général de la FSSPX a lancé une Croisade de prière, appuyée sur la récitation du chapelet, pour la messe et les vocations.

Ne baissons pas les bras dans le combat de la foi. (cf. p. 10)

abbé Claude Pellouchoud

(1) Le 3 novembre 2020, l'épidémiologiste Christ Whitty, médecin chef pour l'Angleterre, et sir Patrick Vallance, chef des conseillers scientifiques du gouvernement, ont témoigné devant une commission parlementaire qu'il n'y avait pas de bases scientifiques pour fermer les églises.



## SOMMAIRE

### PARTIE OFFICIELLE

- Lettre du Supérieur de district ..... 3
- Supérieur général : la situation de l'Église .... 6

### LA PAROLE DE MGR LEFEBVRE

- Préserver sa foi dans une crise qui dure ..... 10

### VIE DE DE L'ÉGLISE

- Quand le pape François promet les unions civiles d'homosexuels ..... 15

### VIE DE LA TRADITION

- Entretien avec le directeur du séminaire Saint-Pie X, Ecône. .... 19
- L'école "Fleurs de Mai" ..... 24
- Journal de route du district. .... 29
- Ils nous ont préparés à faire confiance à Mgr Marcel Lefebvre ..... 34

### PETITE REVUE DE PRESSE

- Nouvelles de Suisse et d'ailleurs ..... 37

### UNE PAGE D'HISTOIRE DE L'ÉGLISE

- Chrétiens du Japon, deux siècles et demi de confinement ..... 44

### TÉLÉGRILLES

- Découvrez un auteur et son livre. .... 48

### VIE SPIRITUELLE

- Les retraites en Suisse romande ..... 50

### LA FRATERNITÉ EN SUISSE

- Les prieurés et les prêtres de la FSSPX ..... 51

### HORAIRE DES MESSES pour la Suisse

- occidentale ..... 52

*Photos :* couverture, le nouveau tombeau dans lequel repose, depuis le 24 septembre 2020, la dépouille de Mgr Marcel Lefebvre à Ecône, pp. 20-22 et 31 © séminaire Saint-Pie X, Ecône ; p. 13, gravure parue dans *The Illustrated London News* (Royaume-Uni), 17 juin 1869 ; p. 34, Jean Ousset étudiant.

**Editeur :** Abbé Thibaud Favre

**Rédaction :** *Le Rocher c'est le Christ*



Abbé Claude Pellouchoud  
Prieuré du Sacré-Cœur  
Route des Lacs 25  
CH - 3960 Sierre  
Tél. +41 (0)27 / 455 53 22  
Mail : rocher@fsspx.ch



## LETTRE CIRCULAIRE AUX FIDÈLES DE SUISSE

Bien chers fidèles,

Chez certains des ordres religieux les plus stricts, il y a cette admirable coutume de se lever pendant la nuit pour chanter l'office des matines. Une fois l'office terminé, les religieux ont bien sûr la possibilité de prendre à nouveau un peu de repos. Mais le plus difficile est à venir : c'est le second lever qui répugne grandement à la nature et il est presque impossible de s'y habituer.

Nul doute que ce trait de psychologie puisse s'adapter à la situation que nous vivons. Autant nous étions prêts à beaucoup offrir lors de la situation inédite qui nous a frappés au printemps, autant nous sommes bien moins disposés à le faire en cet automne : la situation sanitaire nous pèse et nous avons de la peine à trouver du courage et de la motivation.

Heureusement, la Providence, qui garde tout entre ses mains et qui sait toujours tirer du mal un plus grand bien, permet que nous vivions cette nouvelle épreuve à l'approche et pendant le temps de l'Avent. Je crois que cette coïncidence, qui est loin d'être

un hasard aux yeux de Dieu, doit nous faire réfléchir et nous instruire !

Il ne s'agit pas de se hasarder à des comparaisons trop mystiques et encore moins d'inventer des exégèses très complexes ou fantaisistes. Il s'agit tout simplement de regarder comment Dieu a agi avec la sainte Famille pour comprendre comment, toutes proportions gardées, Dieu agit avec nous.

Le temps de l'Avent est un temps de préparation à la fête de Noël. Pour la sainte Famille, c'était la préparation très concrète à la venue au monde du Fils du Dieu : le voyage de Nazareth à Bethléem ainsi que toutes les difficultés qui ont entouré la naissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Le mystère de Noël est si beau et si touchant ! Alors ne manquons pas d'en tirer quelques leçons.

Pour ce faire, j'aimerais m'arrêter quelques instants avec vous sur les circonstances du voyage vers Bethléem. L'occupant romain ordonne un recensement de toute la population, ce qui n'est pas sans de nombreux inconvénients. Mais c'est admirable de voir comment saint Joseph se prête

à cette demande. Il n'hésite pas un instant à faire prendre des risques à son épouse sur le point d'accoucher et à un enfant à naître qui n'est autre que le Fils de Dieu. Pourquoi ? Pour se soumettre à la volonté des autorités civiles !

Or il ne faudrait pas oublier l'incertitude très grande que la Providence permet pour ce voyage. Saint Joseph doit quitter un village où, on peut bien l'imaginer, tout était prêt pour accueillir l'Enfant-Dieu. Il va devoir entreprendre un long voyage, frapper à la porte des hôtelleries sans y trouver aucun refuge pour, enfin, devoir se contenter d'une humble étable qui accueillera la venue au monde du Sauveur. Rien de tout cela n'a dû être aisé !

Vu ainsi, le mystère de Noël nous paraît moins attirant... et pourtant c'est bien cela qui le rend si beau : la lumière n'est plus belle qu'une fois qu'on est passé par l'obscurité. La méditation de ces deux points ne doit pas nous cantonner à la seule admiration des vertus de la sainte Famille ; elle doit vraiment motiver en nous une sainte émulation et nous amener à la pratique de ces mêmes vertus.

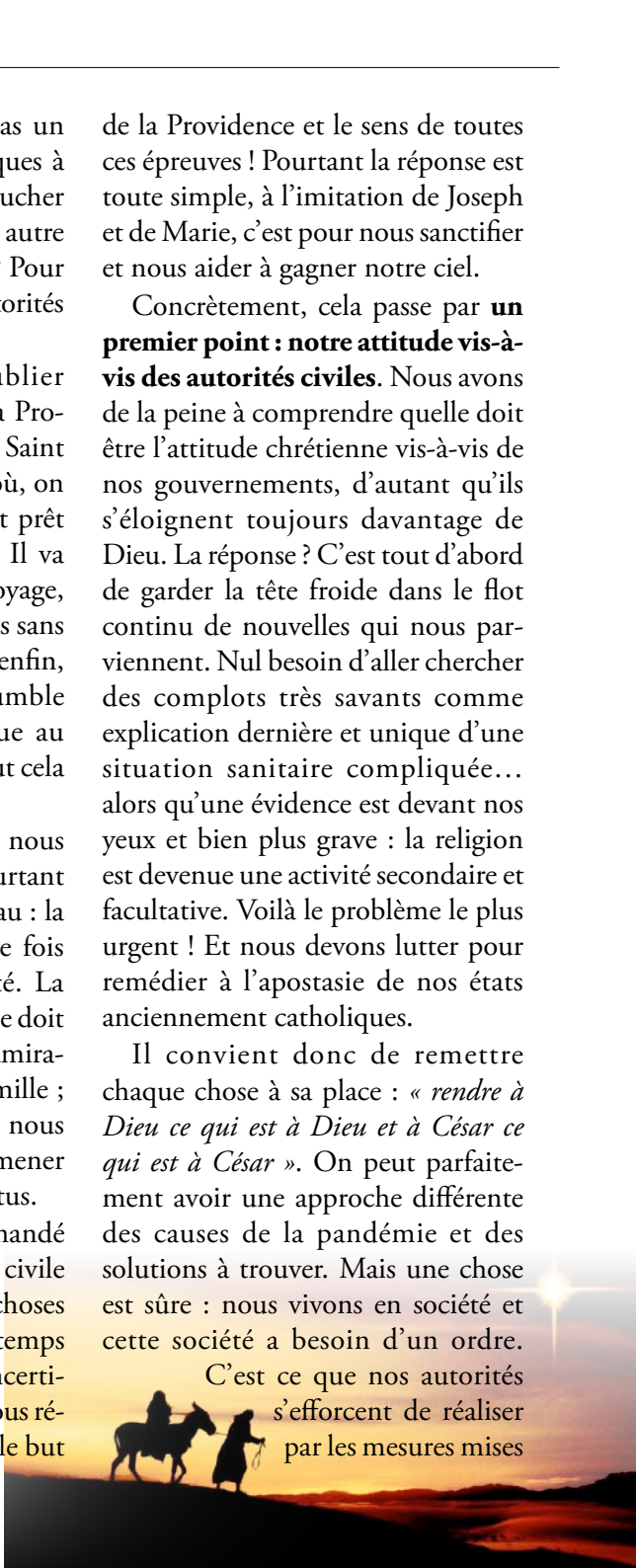
À l'image de ce qui a été demandé à saint Joseph alors, l'autorité civile exige aujourd'hui de nous des choses difficiles et désagréables, en ce temps de pandémie. En plus, c'est l'incertitude totale sur ce que l'avenir nous réserve. On peine à comprendre le but

de la Providence et le sens de toutes ces épreuves ! Pourtant la réponse est toute simple, à l'imitation de Joseph et de Marie, c'est pour nous sanctifier et nous aider à gagner notre ciel.

Concrètement, cela passe par **un premier point : notre attitude vis-à-vis des autorités civiles**. Nous avons de la peine à comprendre quelle doit être l'attitude chrétienne vis-à-vis de nos gouvernements, d'autant qu'ils s'éloignent toujours davantage de Dieu. La réponse ? C'est tout d'abord de garder la tête froide dans le flot continu de nouvelles qui nous parviennent. Nul besoin d'aller chercher des complots très savants comme explication dernière et unique d'une situation sanitaire compliquée... alors qu'une évidence est devant nos yeux et bien plus grave : la religion est devenue une activité secondaire et facultative. Voilà le problème le plus urgent ! Et nous devons lutter pour remédier à l'apostasie de nos états anciennement catholiques.

Il convient donc de remettre chaque chose à sa place : « *rendre à Dieu ce qui est à Dieu et à César ce qui est à César* ». On peut parfaitement avoir une approche différente des causes de la pandémie et des solutions à trouver. Mais une chose est sûre : nous vivons en société et cette société a besoin d'un ordre.

C'est ce que nos autorités s'efforcent de réaliser par les mesures mises





en place. Et aussi bien à notre époque qu'à celle de saint Joseph, une opposition de principe à l'ordre civil est clairement restreinte au cas où la foi et la morale sont en danger. Concrètement, lorsque notre foi n'est pas en danger, il est un devoir, pour nous chrétiens, d'être des citoyens exemplaires et fidèles. Il y a tellement de points sur lesquels nos gouvernements s'opposent à la loi divine et où il faut résister, qu'il ne faut pas perdre ni son temps ni son énergie dans des combats annexes et incertains.

L'Avent nous permet justement de prendre ce recul nécessaire. Il dirige notre regard vers les réalités essentielles. Il nous fait considérer nos activités quotidiennes à la lumière des éternelles. Nous avons tant de peine à juger objectivement au milieu de toutes ces choses qui nous occupent continuellement ! Le chemin vers l'essentiel est tellement important à garder devant les yeux : nous n'avons qu'un seul but, conserver la présence de Dieu en nos cœurs et le faire naître en celui de notre prochain.

Nous arrivons ainsi à **un deuxième point : l'admiration et l'imitation de la sainte Famille**. Il nous faut garder ce but ultime envers et contre tout. Comme pour Marie et Joseph, cela engendre des déceptions, des sacrifices, des souffrances : mais cela rend aussi le résultat encore plus beau !

Le temps que nous vivons réclame de nous de nombreux détachements,

des contraintes, des impossibilités. Tout cela doit nous amener à des réflexions profondes. Car le manque peut nous être vraiment salutaire. En ce qui concerne les choses inutiles, cela nous montre avec quelle facilité nous y perdons du temps, mais aussi comment nous pouvons aisément nous en défaire. Inversement pour les choses essentielles, nous comprenons beaucoup mieux leur prix et leur importance, avec une soif et une envie renouvelées de les recevoir : la messe, les sacrements.

Au final, si nous sommes fidèles et patients, nous serons comme la sainte Famille. Nous nous retrouverons dans une étable : c'est-à-dire nous redécouvrirons les joies simples et les valeurs vraies. Notre société de consommation nous prive de la joie et nous déconnecte totalement de la réalité. Avec un peu de détachement et de générosité le vrai bonheur devient à notre portée.

Sans Avent, il n'y aurait pas eu de Noël. Cela paraît banal et ridicule, mais ce qui rend si extraordinaire la naissance de Notre-Seigneur, c'est tout le chemin d'épreuve, de renoncement et de générosité. Ce qui rend notre âme si belle pour accueillir le Bon Dieu, c'est justement l'humilité, l'esprit de pauvreté et sa générosité.

Que Notre-Dame qui nous a enfantés à la grâce, nous garde et nous protège en ces temps difficiles !

**ABBÉ THIBAUD FAVRE**



SUPÉRIEUR GÉNÉRAL

## LE COVID-19 A AFFECTÉ L'ÉGLISE ET CONDITIONNÉ SES ACTIVITÉS

*A l'occasion des cinquante ans de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X, l'abbé Davide Pagliarani, Supérieur général, a accordé un entretien à DICI. Voici la partie où il fait le point sur la situation de l'Eglise en cette année 2020, affectée par la crise liée au Covid-19.*

**DICI :** *Pendant cette année 2020, la crise liée au Covid-19 a affecté aussi l'Eglise et a conditionné ses activités. Comment voyez-vous cela ?*

**M. l'abbé Davide Pagliarani :** Il est intéressant de noter qu'avec la crise due au Covid, la hiérarchie ecclésiastique a manqué une occasion en or de pousser les âmes vers la véritable conversion et la pénitence, ce qui est toujours beaucoup plus facile lorsque les hommes redécouvrent, en quelque sorte, leur nature mortelle. De plus, cela aurait été l'occasion de rappeler à l'humanité, prise de panique et désespérée, que Notre-Seigneur est « la Résurrection et la Vie ».

Au lieu de cela, la hiérarchie a préféré interpréter l'épidémie d'une façon écologique, en parfaite cohérence avec les principes chers au pape François. En pratique, la Covid ne serait autre chose que le signe de

la rébellion de la Terre contre une humanité qui aurait abusé d'elle par l'exploitation démesurée de ses ressources, la pollution des eaux, la destruction des forêts, etc. Cela est lamentable et incompatible avec une analyse où subsisterait un minimum de foi et de conscience de ce qu'est le péché, qui se mesure par rapport à la majesté offensée de Dieu, et non par rapport à la pollution de la Terre.

Dans son message pour la *Journée mondiale de prière pour la sauvegarde de la création*<sup>1</sup>, le pape lui-même nous enseigne à quelle conclusion morale la pandémie doit nous conduire : « *La pandémie actuelle nous a amenés, en quelque sorte, à redécouvrir des styles de vie plus simples et durables. [...] Il a été possible de constater comment la terre réussit à se reprendre, si nous lui permettons de se reposer : l'air est devenu*

(1) *Jubilé de la Terre*, 01/09/2020.

*plus sain, les eaux plus transparentes, les espèces animales sont revenues dans de nombreux endroits d'où elles avaient disparu. La pandémie nous a conduits à un carrefour. Nous devons profiter de ce moment décisif pour mettre fin à des activités et à des finalités superflues et destructrices, et cultiver des valeurs, des liens et des projets générateurs... »* Bref, la crise du Covid nous pousse de nouveau à la « conversion écologique », pierre angulaire de l'encyclique *Laudato si'*. Comme si la sainteté pouvait se résumer dans le respect de la planète.

***DICI : Il y a eu, au cours de ces deux dernières années, le synode sur l'Amazonie, la Déclaration d'Abou Dabi, à laquelle vous avez réagi par un communiqué le 24 février 2019, etc. Comment voyez-vous la situation actuelle, à la suite de ces événements ?***

***M. l'abbé Pagliarani :*** Les derniers enseignements du pape François semblent malheureusement confirmer définitivement la mauvaise direction prise au début de son règne. En effet, le 3 octobre 2020, le pape a signé l'encyclique *Fratelli tutti*, censée être le phare de la deuxième partie de son pontificat, après que *Laudato si'* a été le point de référence de sa première partie. Cette encyclique est un véritable développement de la déclaration d'Abou Dabi, dont elle s'inspire. Cette dernière, rappelons-

le, prétendait reconnaître comme expression de la volonté de Dieu la diversité des religions, toutes appelées à construire la paix. Nous avons là l'aboutissement catastrophique de l'œcuménisme, du dialogue inter-religieux, de la liberté religieuse, et surtout de la négation de la royauté universelle du Christ et de ses droits intangibles.

Il s'agit d'un long texte qui traite de beaucoup de sujets différents, mais avec une unité de fond assez claire : en effet, ce long discours du pape se développe de façon bien ordonnée et cohérente autour d'une idée fondamentale, à savoir l'illusion selon laquelle il pourrait exister une véritable fraternité universelle même sans référence, directe ou indirecte, au Christ et à son Eglise.

En d'autres termes, autour d'une « charité » purement naturelle, une sorte de philanthropie vaguement chrétienne, à la lumière de laquelle on relit l'Évangile. En effet, en parcourant cette encyclique, on a l'impression que c'est la philanthropie qui nous donne la clef pour interpréter l'Évangile, et non l'Évangile qui nous fournit la lumière pour éclairer les hommes. Cette fraternité universelle est malheureusement une idée d'origine libérale, naturaliste et maçonnique, et c'est sur cette utopie apostate que s'est construite la société contemporaine.

**DICI : Des évêques comme Mgr Schneider et Mgr Viganò, ont souligné le rapport de cause à effet entre le concile Vatican II et la crise actuelle. Comment recevez-vous ces prises de position ? Faut-il « corriger » le Concile (Mgr Schneider) ou « l'oublier » (Mgr Viganò) ?**

**M. l'abbé Pagliarani :** Il va de soi que nous nous réjouissons de ces réactions, car des évêques extérieurs à la FSSPX, et n'ayant pas de lien direct avec elle, arrivent enfin, par d'autres biais et un autre parcours, à des conclusions similaires à celles de la FSSPX, et surtout à des conclusions capables de faire réfléchir et éclairer beaucoup d'âmes déboussolées. Cela est très encourageant.

Je pense que l'on ne pourra malheureusement pas « oublier » le Concile *sic et simpliciter*, car il s'agit d'un événement majeur de l'histoire, de même que la chute de l'Empire romain ou la Première Guerre mondiale. Il faudra plutôt le mettre sérieusement en discussion, et certainement corriger tout ce qu'il contient d'incompatible avec la foi et la Tradition de l'Eglise.

L'Eglise elle-même résoudra la question délicate de l'autorité de ce concile atypique et bizarre, et statuera sur la meilleure façon de le corriger. Mais ce qui est certain, c'est qu'une erreur en tant que telle – et le Concile en contient plusieurs – ne

peut en aucune manière être considérée comme la voix de l'Eglise et lui être attribuée : on peut et on doit déjà le dire. De plus, les événements de ces dernières années, à partir du pontificat de Benoît XVI, ont montré aux hommes de bonne volonté que tout effort herméneutique, tendant à interpréter « l'erreur » pour en faire une « vérité mal comprise », ne peut qu'échouer irrémédiablement. C'est une voie sans issue dans laquelle il est vain de s'engager.

**DICI : Le jugement de Mgr Lefebvre sur le Concile et les réformes postconciliaires dans son livre J'accuse le Concile (1976), et dans sa lettre au cardinal Ottaviani (1966) est-il toujours actuel ?**

**M. l'abbé Pagliarani :** Ce jugement correspond à la position qui a toujours été, et sera toujours celle de la FSSPX ; elle ne peut et ne pourra pas changer. On voit que plus les événements se déroulent, plus ils confirment ce jugement, et mettent en lumière l'exceptionnelle perspicacité surnaturelle de notre fondateur.

**DICI : Mgr Schneider, dans son livre Christus vincit<sup>2</sup>, reconnaît que sa position vis-à-vis des arguments de la FSSPX a changé de façon positive. Comment analysez-vous ce changement, et le croyez-vous possible chez d'autres prélats ?**

(2) Pages 152-155 de l'éd. française.

**M. l'abbé Pagliarani :** Mgr Schneider manifeste depuis toujours une très bonne volonté, résultat d'un esprit à la fois humble et intellectuellement honnête. Ce qui est le plus frappant chez ce prélat, c'est sa douceur, alliée au courage de parler publiquement en faveur de la Tradition. Je pense que ce sont toutes ces qualités – malheureusement bien rares – qui lui ont permis le parcours qui l'a conduit aux conclusions que nous connaissons.

Pour ce qui est d'autres prélats, je suis persuadé qu'ils pourraient eux aussi entreprendre le même parcours, mais seulement dans la mesure où ils auront la même liberté morale et le même amour de la vérité. C'est certainement une intention de prières pour nous tous.

**DICI : La Messe tridentine est aujourd'hui célébrée aussi en dehors de la FSSPX, par d'autres communautés, chose qui n'existait pas lorsque la FSSPX a été fondée. De même, il y a aussi des prêtres qui découvrent actuellement ce rite. Comment voyez-vous cette évolution de la situation ?**

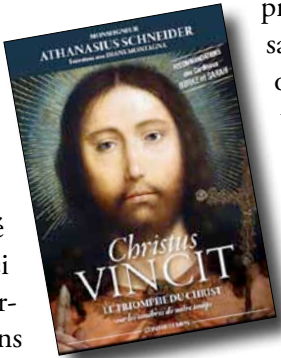
**M. l'abbé Pagliarani :** On constate que, surtout dans les dernières années, un certain nombre de prêtres, découvrant la Messe de

toujours, ont commencé un parcours qui les a progressivement amenés à découvrir la grandeur de leur sacerdoce et, plus généralement, le trésor de la Tradition. Il s'agit d'un développement fort intéressant, car c'est vraiment tout cela que la Messe apporte. Je me souviens bien du

moignage reçu, un jour, d'un prêtre qui avait choisi, non sans rencontrer de sévères oppositions, de célébrer uniquement la messe tridentine. Il m'a fait remarquer et il a souligné comment, en célébrant cette messe, il avait été amené à reconsidérer tout son sacerdoce, et par voie de conséquence, tout

ce qu'il était appelé à faire en tant que prêtre : prédication, conseils aux âmes, catéchisme, etc. Cela est très beau, et on ne peut que se réjouir d'une telle régénération, que l'on voit naître ici dans l'âme même du prêtre.

Cela dit, il est impératif de garder la Messe tridentine pour cette raison profonde qu'elle est l'expression de notre foi, en particulier en la divinité de Notre-Seigneur, en son Sacrifice rédempteur, et par conséquent en sa royauté universelle. Il s'agit de vivre la sainte Messe en entrant complètement dans tous ces mystères, et plus particulièrement dans le mystère de charité qu'elle renferme. Ce qui





est incompatible avec une foi tiède, centrée sur l'homme, mièvre, œcuménique ; ou avec une appréciation purement esthétique des richesses du rite tridentin, telle qu'on la trouve parfois malheureusement chez ceux qui seraient tentés de dissocier l'usage du rite tridentin de la nécessité de le vivre réellement, de le pénétrer, et surtout de se laisser assimiler par Notre-Seigneur et par sa charité.

En définitive, on peut le dire : la messe elle-même est comme stérilisée si elle n'aboutit pas à nous faire vivre dans le Christ : *per Ipsum, et cum Ipso, et in Ipso*. Elle ne sert pas à grand-

chose si elle ne produit pas en nous le désir d'imiter Notre-Seigneur par le don de nous-mêmes. Générosité qui s'avère impossible dans un contexte imprégné de l'esprit du monde, ou toujours porté à se compromettre avec lui. La fécondité de la Messe est d'autant plus grande qu'un ardent esprit de sacrifice dispose les âmes à se donner généreusement au Christ.

*Menzingen, le 11 octobre 2020, fête de la Maternité divine de la BVM*

**DON DAVIDE PAGLIARANI**

*SUPÉRIEUR GÉNÉRAL*

*(L'entretien est disponible en entier sur le site fsspx.news – 14/10/2020)*



## LA PAROLE DE MGR LEFEBVRE

# PRÉSERVER SA FOI DANS UNE CRISE QUI DURE

***En 1975, en pèlerinage à Rome pour montrer son attachement à l'Eglise (moins d'un mois après la "suppression" de la Fraternité), Monseigneur encourageait les fidèles à avoir la vaillance des martyrs. Au cours de ses voyages (ici au Canada), le fondateur de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X expliquait aux fidèles les raisons de son attitude face aux nouveautés conciliaires et devant les condamnations qui lui étaient infligées. Partout où il passait, il en profitait pour encourager les fidèles à ne pas baisser les bras dans le combat de la foi.***

### **Ne pas avoir peur d'affirmer la foi**

Les martyrs qui sont ici enterrés partout dans ces basiliques et dans

toutes ces églises, qui ont souffert ici dans ce Forum d'Auguste, qui ont vécu au milieu des païens pendant



*« Lorsque Mgr Lefebvre est allé avec tout le séminaire d'Ecône à Rome, lors de l'Année sainte 1975, ce n'était pas pour célébrer les 10 ans du Concile, bien que Paul VI eût appelé cet anniversaire dans la bulle d'indiction. Mais ce fut l'occasion de professer notre romanité, notre attachement au Saint-Siège, au pape qui – comme*

*successeur de Pierre – a le pouvoir des clefs. »* Mgr Bernard Fellay

*Lettre aux amis et bienfaiteurs n° 85 – 21/11/2015 (Le Rocher n° 99)*

trois siècles, ont été persécutés dès qu'on les savait chrétiens.

On les enfermait dans les prisons : pensez à la prison Mamertine, qui est à deux pas de nous ! Paul et Pierre ont été enfermés, ont été enchaînés à cause de leur foi.

Et nous, nous aurions peur d'affirmer notre foi ? Nous ne serions pas alors les vrais descendants des martyrs, nous ne serions pas les vrais descendants des chrétiens qui ont donné leur sang pour Notre-Seigneur Jésus-Christ et pour affirmer leur foi.

Eux aussi auraient pu à la rigueur dire : *« Mais, puisque toutes les religions se valent, si je jette un peu d'encens devant une divinité, qu'est-ce que cela peut faire ? J'aurai la vie sauve. »* Ils ont préféré mourir, ils ont préféré être jetés aux bêtes dans le Cirque Maxime, tout près de nous. Tant et tant de martyrs ont été jetés aux bêtes

plutôt que de donner de l'encens aux divinités païennes !

Alors, que notre présence ici à Rome soit pour tous une occasion de raffermir notre foi, d'avoir des âmes de martyrs s'il le faut, des âmes de témoins – le martyr c'est un témoin – des âmes de témoins de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de témoins de l'Eglise. Voilà ce que je souhaite pour vous, mes bien chers frères, et en cela nous devons être fermes, quoi qu'il arrive.

Jamais nous ne devons accepter de diminuer notre foi, et s'il arrivait, par malheur, que ceux qui doivent défendre notre foi venaient à nous demander de la diminuer et de l'atténuer, alors nous devons dire : non. Comme l'a dit si bien saint Paul : *« Si un ange du Ciel descendait, ou si moi-même je vous disais quelque chose de contraire à la Foi, ne l'écoutez pas. »*<sup>1</sup>

(1) Gal. I, 8-9.

Eh bien ! cette phrase, je pense, résume précisément ce que je voulais dire, afin que, retournant chez vous, vous ayez ce courage, cette force, malgré les difficultés, malgré les épreuves, de maintenir envers et contre tout, pour vous, pour vos enfants, pour les générations futures, la Foi que Notre-Seigneur Jésus-Christ nous a donnée, afin que le chemin du Ciel ait encore de nombreux pèlerins, que le chemin du Ciel soit encore peuplé de foules qui montent au Ciel et non pas un chemin qui soit vide et qu'au contraire celui qui conduit à l'enfer soit rempli d'une population qui n'a pas cru à Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui a refusé Notre-Seigneur Jésus-Christ. Nous devons penser à cela, car Notre-Seigneur l'a dit : si nous ne croyons pas nous serons condamnés.

**MGR MARCEL LEFEBVRE**

*(Homélie, Rome, basilique de Maxence,  
25 mai 1975)*

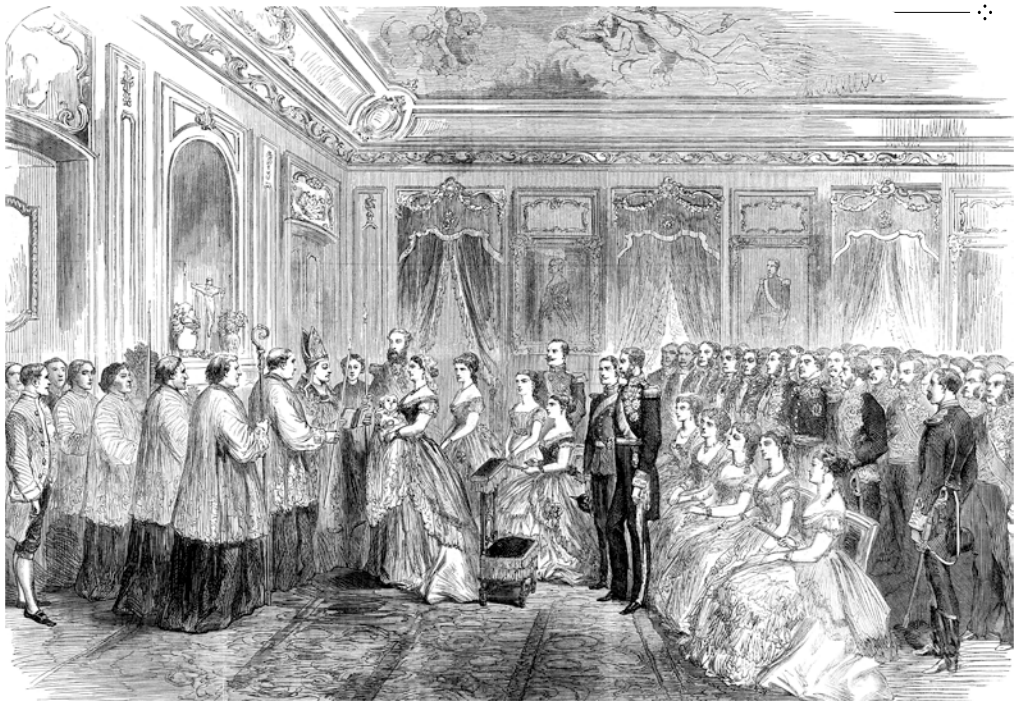
### **Tous les fidèles sont concernés par la crise**

Je crois que nous devons, nous qui avons la grâce de nous rendre compte de ce qui se passe actuellement, de cette crise grave qui secoue l'Eglise, nous n'avons pas le droit de fermer les yeux, nous n'avons pas le droit de dire : « *Cela ne nous regarde pas, c'est l'affaire des prêtres, c'est l'affaire des évêques, c'est l'affaire du pape... qu'est-*

*ce que vous voulez que j'y fasse ? Je suis dans ma famille, je suis chez moi, j'ai ma profession, ce qui se passe autour de moi, je ne peux rien y faire. Si mon curé me dit ceci, si mon évêque me dit cela, je suis. Que voulez-vous que je fasse d'autre ? J'ai été habitué à obéir, donc, je suis. Je ne suis pas plus malin qu'eux* ». Eh bien, non ! Nous n'avons pas le droit d'abandonner notre foi.

Tout chrétien, toute âme baptisée doit préserver sa foi, c'est son plus grand bien. Nous n'avons pas de plus grand bien que notre foi et personne n'a le droit de toucher à notre foi. La foi nous procure la vie éternelle : c'est ce que vos parrains et marraines ont répondu au prêtre qui les a interrogés, lorsqu'ils vous ont portés sur les fonts baptismaux. Que vous procure la foi ? La foi vous procure la vie éternelle. Bien ! Donc, si la foi nous procure la vie éternelle, nous n'avons pas le droit que quelqu'un y touche ; nous-mêmes, nous n'avons pas le droit d'y toucher, nous devons la garder précieusement, nous devons l'entretenir, nous devons la fortifier.

Si quelqu'un, quel qu'il soit ici-bas, vient nous dire : « *Approchez-vous des protestants ; ce n'est pas si mal, et maintenant, il faudrait que les religions arrivent à s'unir entre elles, qu'on ne fasse plus ces distinctions comme on les faisait autrefois. L'Eglise était trop sévère !* » Il faut répondre : La foi en l'Eglise, c'est



***Le baptême du prince Baudouin de Belgique (1869-1891) par l'archevêque de Malines, Mgr Victor Auguste Deschamps (1810-1883), assisté de son vicaire général, du doyen de Sainte-Gudule, et du curé de Saint-Jacques-sur-Coudenberg, paroisse royale, protonotaire apostolique.***

la foi dans l'Eglise. La foi, qui a été enseignée il y a deux mille ans, n'a pas pu se tromper. L'Eglise n'a pas pu se tromper pendant deux mille ans. Si l'Eglise s'est trompée pendant deux mille ans, elle se trompera encore et toujours : il n'y a plus de foi possible, il n'y a plus rien à croire.

Si l'Eglise a enseigné un *Credo* pendant deux mille ans, si l'Eglise a enseigné les sacrements pendant deux mille ans, si l'Eglise a enseigné le Sacrifice de la messe pendant deux mille ans, toutes les vertus, la loi, le Décalogue et toutes les vertus

morales, toutes les vertus chrétiennes, et la grâce sanctifiante, eh bien ! c'est cela que je dois avoir. Mon catéchisme, c'est ma foi. Je garde mon catéchisme et je ne veux pas en avoir d'autres. Mon catéchisme, c'est mon chemin pour aller au ciel.

Nous devons donc avoir un attachement indéfectible à notre foi. Voyez-vous, c'est le bien qui est le premier, le premier des biens, et personne n'a le droit de toucher à ce bien que nous avons. Nous devons donc demander par nos prières, et particulièrement à la très sainte

Vierge Marie, de nous aider à garder notre foi. Et au Saint-Esprit dont elle est remplie, de nous aider, dans les circonstances actuelles, à voir clair.

**MGR MARCEL LEFEBVRE**

*(Conférence aux fidèles, Sherbrooke,  
le 11 novembre 1975)*

### **Garder la Tradition : ce n'est pas nouveau !**

Maintenons-nous dans cette fermeté de la Tradition et c'est de cette manière-là que nous empêcherons l'erreur et que nous garderons nos âmes chrétiennes, nos âmes catholiques. Nous avons besoin de cela et nous ne devons pas nous laisser intimider par quoi que ce soit. Personne n'a le droit de nous enlever notre foi.

C'est saint Paul lui-même qui dit à Timothée : « *Garde la foi, combats le bon combat de la foi* », « *Certa bonum certamen fidei* »<sup>2</sup>, « *Tenete Traditiones* », « *Maintenez les Traditions* »<sup>3</sup>, et puis il ajoute : « *Permane in his qui didicisti... ab infantia...* », « *Demeure dans les choses que tu as apprises dans ton enfance.* »<sup>4</sup> Et ces choses que tu as apprises dans ton enfance, tu les as reçues de ta grand-mère, et il nomme le nom de sa grand-mère, et il nomme le nom de sa mère<sup>5</sup>, demeure dans ce que tu as appris de ta grand-mère,

(2) 1 Tim 6, 12.

(3) 2 Thess. 2, 14.

(4) 2 Tim 3, 14-15.

(5) 2 Tim 1, 5.

et de ta mère, et pourtant c'était du temps de saint Paul !

Il demandait donc qu'on garde les Traditions, il n'avait pas l'Écriture, et l'Évangile n'était pas encore écrit. Les lettres de saint Paul n'étaient pas encore écrites, alors dans quoi tenir ? Dans la Tradition, dans ce que la grand-mère de Timothée avait reçu des Apôtres, de la prédication des Apôtres et de ceux qui remplaçaient les Apôtres. Dans ce temps-là, c'était son catéchisme. Elle le gardait précieusement, elle l'a enseigné à sa fille, et sa fille l'a enseigné à son petit-fils, à son fils Timothée qui est devenu évêque. Et saint Paul eut dit : « *Demeure dans la Tradition de tes parents, garde cette Tradition.* » Saint Paul lui-même dit que la plus grande chose qu'il ait pu conserver sur la terre c'est d'avoir gardé la foi : « *Fidem servavi – J'ai gardé la foi* »<sup>6</sup>. C'est la plus grande chose qu'il puisse dire à son sujet ; c'est parce que j'ai gardé la foi que me sera donnée la couronne de la vie éternelle.

**MGR MARCEL LEFEBVRE**

*(Conférence aux fidèles, Sainte-Yvette,  
16 novembre 1975)*

*Pour l'honneur de la sainte Eglise,  
Les 50 ans de la Fraternité  
Sacerdotale Saint-Pie X, Dossier  
spirituel et doctrinal pèlerinage  
2020, textes 152, 153 et 157.*

(6) 2 Tim 4, 7.



# QUAND LE PAPE FRANÇOIS PROMET LES UNIONS CIVILES D'HOMOSEXUELS



***Une note de la Secrétairerie d'Etat du Saint-Siège vient confirmer les propos tenus par le pape François dans le documentaire "Francesco" au sujet des unions civiles entre homosexuels. Elle confirme par là-même la grave opposition du pape régnant à ses deux prédécesseurs immédiats. Et à travers eux, à la doctrine catholique pérenne.***

La note adressée aux nonces par la Secrétairerie d'Etat a été publiée par Mgr Franco Coppola, nonce au Mexique, sur son compte *Facebook*. Contacté par l'agence *cath.ch*, le nonce a confirmé qu'il s'agissait d'un document émanant de la Secrétairerie d'Etat. Deux autres nonciatures, dont celle de France, ont confirmé avoir reçu cette note, selon *I.Media*.

## **Que dit la note de la Secrétairerie d'Etat ?**

Ce texte propose « quelques éléments utiles » pour donner « une compréhension adéquate des paroles du Saint-Père » citées dans le documentaire<sup>1</sup>. Elle commence par don-

(1) Le documentaire "Francesco", projeté en avant-première le 21 octobre 2020 au Festival du cinéma à Rome, présente l'approche que le pape François adopte face aux divers problèmes sociaux, ainsi que le ministère pastoral

ner la genèse des propos entendus dans le film, genèse qui était déjà à peu près connue.

Les propos du pape dans "Francesco" ont ainsi été tirés de deux entretiens différents. Une première réponse concerne le respect et l'attention pastorale vis-à-vis des homosexuels en général, et dans la famille en particulier. François se réfère au § 250 d'*Amoris laetitia*, comme le souligne le texte.

Le pape répond ensuite à une question sur son opposition, en tant qu'archevêque de Buenos Aires, à une loi sur « l'égalité des mariages des couples de même sexe ». François s'était alors auprès de ceux qui vivent « à la périphérie de l'existence ». Dans ce documentaire, François prononce des propos scandaleux sur l'union civile de personnes de même sexe. Ces derniers ont immédiatement fait le tour de la planète.

opposé à cette appellation. Il dit qu'il est « incongru de parler de mariage homosexuel ». Il a d'ailleurs répété la même chose dans son livre-entretien avec Dominique Wolton<sup>2</sup>.

Mais ce qui est nouveau, c'est ce qu'il ajoute ensuite. Comme l'explique la note, « *dans le même contexte, il avait parlé du droit de ces personnes à avoir une certaine couverture juridique : "ce que nous devons faire, c'est avoir une loi de coexistence civile ; elles ont le droit d'être couvertes légalement. J'ai défendu cela."* »

Le texte rappelle que François avait dit quelque chose de semblable dans un entretien en 2014 : « *Le mariage est entre un homme et une femme. Les Etats laïcs veulent justifier les unions civiles afin de régler diverses situations de cohabitation, poussés par la demande de régler les aspects économiques entre les personnes, comme la garantie des soins de santé. Il s'agit d'accords de cohabitation de différentes natures, dont je ne saurais donner une liste des différentes formes. Il faut voir les différents cas et les évaluer dans leur variété.* » La note conclut : « *Il est donc clair que le pape François a fait référence à certaines dispositions étatiques, et certainement pas à la doctrine de l'Eglise, qui a été réaffirmée à maintes reprises au fil des années.* »

(2) *Rencontres avec Dominique Wolton*, Politique et société, Editions de l'Observatoire/Humensis, 2017, pp. 321-322.

## **La note cherche à noyer le poisson, mais confirme les propos**

Mgr Marcello Semeraro<sup>3</sup> avait déjà essayé de dire que le pape François n'avait pas touché à la doctrine. Mais il concédait ensuite que cette doctrine, heureusement, avait beaucoup changé, parce que l'Eglise a beaucoup changé, du fait que le monde a beaucoup changé...

La note, elle, dit simplement que le pape n'a pas modifié la doctrine sur le mariage.

(3) Mgr Marcello Semeraro, à l'époque encore évêque d'Albano et secrétaire du C6 – la commission de cardinaux chargée de préparer la réforme de la Curie – a été nommé le 15 octobre 2020 préfet de la Congrégation pour la cause des saints, en remplacement du cardinal Becciu. Mgr Marcello Semeraro a écrit la préface d'un livre, publié début octobre, au titre évocateur : *L'amour possible. Les personnes homosexuelles et la morale chrétienne*. L'auteur, un professeur de théologie morale italien, don Aristide Fumagalli, prétend que « *la condamnation des actes homosexuels n'envisage pas la possibilité, inconnue jusqu'à l'époque contemporaine, que les actes homosexuels correspondent à la nature de la personne et expriment un amour personnel* ». Le théologien ne nie pas les limites de l'amour homosexuel, mais il considère qu'aujourd'hui « *une théologie plus attentive à l'histoire personnelle considère le chemin vers l'idéal, reconnaissant la gradualité nécessaire pour le réaliser et les obstacles possibles qui le limitent* ».



**Mgr Marcello Semeraro, à droite, lors d'un "Forum LGBT chrétien" (sic)**

Mais le problème n'est pas là. Il est dans le fait que, ce que le cardinal Jorge Bergoglio, archevêque de Buenos Aires, a défendu en 2010, avait été nettement condamné par le pape Jean-Paul II, dans un texte publié en 2003. Ce document avait été préparé par le préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, un certain Joseph Ratzinger, qui était pape en 2010 sous le nom de Benoît XVI.

Ce texte, publié le 3 juin 2003 par la Congrégation pour la doctrine de la foi, intitulé *Considérations à propos des projets de reconnaissance juridique des unions entre personnes homosexuelles*, conclut (n° 11) ceci : « *L'Église enseigne que le respect envers les personnes homosexuelles ne peut en aucune façon conduire à l'approbation du comportement homosexuel ou à la reconnaissance juridique des unions homosexuelles. Le bien commun exige que les lois reconnaissent, favorisent et protègent l'union matrimoniale comme base de la famille, cellule primordiale de la société. Reconnaître légalement les unions homosexuelles ou les assimiler*

*au mariage, signifierait non seulement approuver un comportement déviant, et par conséquent en faire un modèle dans la société actuelle, mais aussi masquer des valeurs fondamentales qui appartiennent au patrimoine commun de l'humanité. L'Église ne peut pas ne pas défendre de telles valeurs pour le bien des hommes et de toute la société. »*

Il est précisé au n° 10 que : « *Si tous les fidèles sont tenus à s'opposer à la reconnaissance juridique des unions homosexuelles, cette responsabilité incombe en particulier aux hommes politiques catholiques en raison de leur charge propre. »* Il en résulte que « *le parlementaire catholique a le devoir moral d'exprimer clairement et publiquement son désaccord et de voter contre ce projet de loi* » sur les unions homosexuelles. « *Accorder le suffrage de son vote à un texte législatif aussi nuisible pour le bien commun de la société serait un acte gravement immoral* » est-il conclu.

Dans le documentaire – qui n'est ni un acte magistériel, ni un acte officiel – le pape François défend la légalisation des unions homosexuelles, et il dit qu'il la défend depuis des années. Cela a été confirmé par un article de Mgr Hector Aguer, ancien archevêque de La Plata, en Argentine, paru sur *InfoCatolica* le 28 octobre 2020. Mgr Aguer a révélé qu'au cours d'une réunion plénière des évêques argentins, le cardinal Bergoglio avait

proposé de reconnaître les unions civiles de personnes de même sexe. Mais la majorité avait repoussé la proposition.

Le documentaire “Francesco”, primé par le Vatican, est diffusé dans le monde entier. Il encourage, par la bouche du pape, à accepter les unions civiles entre homosexuels, et par conséquent, il encourage les hommes politiques catholiques à soutenir des lois en ce sens. Il faut maintenant

que la Secrétairerie d’Etat veuille bien expliquer comment un acte, désigné comme « gravement immoral » en 2003 par un texte de la Congrégation pour la doctrine de la foi, est devenu aujourd’hui un acte bon, puisque ce « doit être fait », selon le pape régnant.

Les paroles de François dans le documentaire sont, au sens strict, un scandale : scandale très grave, car il émane de la chaire de Pierre.

(fssp.x.news – 04/11/2020)



### CETTE POSITION N’EST PAS NOUVELLE CHEZ FRANÇOIS

En 2010, alors qu’il était archevêque de Buenos Aires, en Argentine, le pape François s’est opposé aux efforts visant précisément à légaliser le « mariage » homosexuel. Mais plusieurs témoignages – dont celui de Sergio Rubin, biographe du pape – suggèrent que dès cette époque, Bergoglio soutenait l’idée d’une union purement civile des homosexuels.

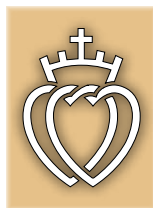
Dans le livre *Sur la terre comme au ciel* – conversation entre le pape François, alors qu’il était encore le cardinal Jorge Mario Bergoglio, et le Rabbin Abraham Skorka, initialement publié en 2010 en Argentine – le pape François n’a pas rejeté directement la possibilité d’unions civiles. Il déclarait seulement que les lois qui rendent les relations homosexuelles similaires au mariage sont « *une régression anthropologique* », et il exprimait sa préoccupation que si les couples homosexuels sont autorisés à adopter, « *il pourrait y avoir des enfants affectés* ».

En 2014, dans le document préparatoire du synode sur la famille, François acceptait la possibilité pour l’Eglise catholique de reconnaître « l’amour » des couples homosexuels. Il s’agissait de rechercher une possible « *codification des droits qui peuvent être accordés aux personnes vivant dans une union homosexuelle* » selon Mgr Bruno Forte. Mais la proposition n’avait pas reçu un nombre suffisant de voix pour être retenue comme une proposition synodale.

En 2015, alors que les projets d’union civile sont débattus en Italie, le père Thomas Rosica, du Bureau de presse du Saint-Siège, soulignait que François ne commentait pas le débat mais se contentait de mettre l’accent sur l’enseignement catholique au sujet du mariage.

(fssp.x.news – 22/10/2020)

## ENTRETIEN AVEC LE DIRECTEUR DU SÉMINAIRE SAINT-PIE X, ECÔNE



*L'abbé Bernard de Lacoste Lareymondie, actuel directeur du séminaire international Saint-Pie X à Ecône, est heureux de former des prêtres à l'endroit même où a été fondée une œuvre qui transmet le sacerdoce catholique dans toute sa pureté doctrinale et sa charité missionnaire.*

**Le Rocher :** *Monsieur l'abbé, depuis deux ans, vous dirigez le séminaire d'Ecône qui est non seulement un lieu de formation sacerdotale mais aussi le cœur et le symbole d'un combat pour la foi et pour l'Eglise depuis cinquante ans. Comment vivez-vous cette expérience et votre rôle de directeur ?*

**M. l'abbé Bernard de Lacoste Lareymondie :** Mgr Lefebvre écrit dans les statuts de la Fraternité que la fonction de directeur de séminaire « est la seule fonction que Notre Seigneur ait voulu remplir ostensiblement au cours de ses trois années de vie publique ». C'est donc une mission magnifique et en même temps délicate. Bien menée, cette fonction doit contribuer à la restauration de l'Eglise par la restauration du sacerdoce. Au contraire, menée avec légèreté, elle conduit à des désastres. Il est particulièrement enthousiasmant de

former des prêtres en se fondant sur la doctrine du Magistère constant de l'Eglise et de saint Thomas d'Aquin. Nous avons là le contre-poison du modernisme qui a contaminé les hommes d'Eglise à tous les niveaux. Ainsi, les jeunes prêtres qui sortent d'Ecône ont en main tous les instruments nécessaires pour conduire les âmes sur le chemin du ciel.

Ecône est un lieu particulièrement émouvant, parce que c'est là que des milliers de jeunes gens ont reçu les ordres mineurs et majeurs des mains de Mgr Lefebvre d'abord, et de ses successeurs ensuite. Je suis heureux de former des prêtres à l'endroit même où, avec l'approbation de l'Eglise, a été fondée une œuvre qui transmet le sacerdoce catholique dans toute sa pureté doctrinale et sa charité missionnaire.

**Le Rocher :** *Dans la crise des vocations qui frappe « l'Eglise*



*conciliaire », on critique, souvent à juste titre, en ce qui concerne le discernement des qualités spirituelles, humaines et psychologiques des candidats au séminaire, l'emploi de critères plutôt larges, avec d'inévitables retombées négatives pour le futur. Quels sont les critères utilisés par la Fraternité ? Et quel est le « bassin naturel » des vocations de la Fraternité ?*

**M. l'abbé de Lacoste :** Les critères utilisés par la Fraternité sont ceux que l'Eglise a toujours utilisés dans le discernement des vocations sacerdotales. Mentionnons spécialement, parmi les aptitudes exigées, un jugement droit, une vertu de chasteté solide, une piété virile, un bon équilibre psychologique, un cœur généreux, un caractère docile mais ferme et décidé. Il est vrai que l'Eglise manque de prêtres. Mais ce n'est pas une raison pour admettre aux sacerdoce des candi-

datés inaptes. L'Eglise préfère la qualité à la quantité.

Comme dans toute l'histoire de l'Eglise, le terreau le plus propice à l'éclosion des vocations est la famille profondément catholique. Lorsque des parents vivent en bonne harmonie et s'efforcent, avec la grâce de Dieu, de donner une éducation vraiment chrétienne à leurs enfants, en leur montrant l'exemple de toutes les vertus, et en priant en famille tous les soirs, alors les conditions sont réunies pour que ce foyer donne à l'Eglise des prêtres ou des religieuses.

**Le Rocher :** *La vie dans un séminaire peut être considérée selon trois aspects principaux : la piété, l'étude et la vie de communauté. Comment s'harmonisent ces différents aspects durant les années de séminaire à Ecône ?*





**M. l'abbé de Lacoste :** La vie au séminaire n'est pas cloisonnée. Les études sont toutes orientées vers le sacerdoce et donc nourrissent la piété du séminariste. La vie de communauté, avec ses joies et ses difficultés, donne l'occasion de pratiquer la vertu de charité et prépare le futur prêtre à sa future vie en commun dans un priéré.

**Le Rocher :** *Comment se déroule une journée type au séminaire ?*

**M. l'abbé de Lacoste :** Le séminariste se lève à 6h00 chaque matin. Il est à l'église à 6h30 pour l'office de prime, suivi de 25 minutes de méditation, de la messe et de l'action de grâce. Le déjeuner est pris à 8h00, en silence. De 9h00 à 12h00, le séminariste suit trois heures de cours, avant l'office de sexte à 12h15 et le dîner à 12h30. Il bénéficie ensuite d'une heure de récréation. L'après-midi est consacrée à l'étude personnelle dans la cellule ou à la bibliothèque. A 18h00 est donné un cours de

chant grégorien, avant la conférence spirituelle à 18h30 et le chapelet à 19h00. Le souper est pris à 19h30. Il est suivi d'une récréation et du chant des complies à 20h45. Le séminariste se couche au plus tard à 22h00. Le mercredi après-midi, des randonnées en montagne sont organisées pour les volontaires.

**Le Rocher :** *Quels sont les sortes de candidats ? Des jeunes qui sont entrés directement au séminaire après les études secondaires ? Ou plutôt des vocations tardives qui ont quitté une activité professionnelle ? Ou alors des étudiants universitaires ? Et comment s'adaptent-ils par rapport à leur passé ?*

**M. l'abbé de Lacoste :** Il n'existe pas de profil type du séminariste. Certains entrent au séminaire après leur bac, d'autres ont suivi plusieurs années d'études universitaires, certains ont même exercé une profession pendant un certain temps. Mais tous ont en commun d'avoir renoncé au monde et à ses séductions pour devenir de saints prêtres et sauver les âmes. La variété des expériences passées est enrichissante pour tous.

Sur le plan doctrinal, certains séminaristes ont toujours vécu dans la tradition catholique. D'autres l'ont découverte plus tard. Le récit de leur conversion est toujours intéressant. Il prouve que l'action miséricordieuse de la Providence est toujours actuelle.

**Le Rocher :** *Le monde extérieur à la Tradition prétend, parfois, que le style de vie de nos séminaires promet une séparation du « monde » vu comme une distraction dont il faut tenir éloignés les séminaristes. Pour les mêmes observateurs, cette attitude face au monde aurait des retombées négatives au moment de l'apostolat. Comment répondez-vous à une telle affirmation ?*

**M. l'abbé de Lacoste :** Il est vrai que le séminariste, pendant ses six années de formation, est séparé du monde. Le séminaire ressemble un peu à un monastère. Loin de l'agitation et de l'excitation du monde, le séminariste peut ainsi prier et étudier dans la paix, le silence et l'union à Dieu. De même que le Christ a vécu caché 30 ans à Nazareth, et qu'il s'est retiré 40 jours dans le désert, avant de commencer sa vie publique, de même le futur prêtre a besoin de se préparer à sa mission sublime en vivant retiré



et caché. C'est dans la mesure où le prêtre est saint, uni à Dieu, qu'il répand avec abondance les grâces sur les âmes. Cette séparation du monde favorise donc l'apostolat.

Il ne faut pas considérer le ministère sacerdotal comme un activité purement humaine. Le pape Pie XII l'a bien expliqué : « *La condition essentielle de la fécondité apostolique, c'est la sanctification personnelle de l'apôtre, le souci généreux et constant de sa vie intérieure, l'union de l'âme sacerdotale avec le Seigneur par une vie de prière et de sacrifice. Cette vie, quand elle est intensément vécue, opère des miracles dans le domaine du travail apostolique.* »<sup>1</sup>

En plus, il est faux de dire que les jeunes prêtres ignorent tout du monde actuel. Les vacances, surtout l'été, sont l'occasion pour les séminaristes d'aider les prêtres dans leur apostolat.

**Le Rocher :** *Pouvez-vous nous indiquer trois qualités indispensables pour un prêtre ?*

**M. l'abbé de Lacoste :** Mgr Lefebvre disait : « *Pour sauver les âmes, il ne faut pas croire que c'est le prêtre le plus intelligent qui y parviendra le mieux, mais ce sera le plus saint* »<sup>2</sup>. Or les principaux obstacles à la sainteté

(1) Lettre au cardinal Siri, archevêque de Gênes, le 18 juillet 1955.

(2) Conférence spirituelle du 29 mars 1984.

sont les trois concupis-  
cences : l'avarice, l'impu-  
reté et l'orgueil. Le prêtre  
doit donc surmonter  
ces obstacles par la pra-  
tique des trois conseils  
évangéliques : il doit  
être pauvre, chaste et  
obéissant.

Par la pauvreté, il est  
détaché des biens de la  
terre, ce qui lui permet  
de s'attacher aux vrais biens, les biens  
éternels : la grâce et les vertus. Il peut  
ainsi s'occuper de ses fidèles d'une  
façon désintéressée.

Par la chasteté, le prêtre est détaché  
des plaisirs de la chair et donne son  
cœur à Jésus-Christ de façon totale,  
sans partage. Il peut ainsi aimer ses  
fidèles d'un amour de charité sur-  
naturelle.

Par l'obéissance, le prêtre est un  
instrument docile dans les mains  
de Dieu, par l'intermédiaire de son  
supérieur ecclésiastique. Il peut ainsi  
exercer son ministère d'une façon  
conforme à la volonté de Dieu et non  
à sa manière personnelle de voir.

***Le Rocher : Que conseillez-vous  
à un jeune homme qui pense être  
appelé par Dieu au sacerdoce ? Que  
doit-il faire concrètement ?***

***M. l'abbé de Lacoste :*** Si un jeune  
homme pense que Dieu l'appelle à  
être prêtre, il ferait bien de suivre  
une retraite spirituelle. C'est en effet



un moment privilégié pour mieux  
comprendre ce que Dieu attend de  
nous. Ensuite, il est bon de se confier  
à un prêtre sage, pour lui demander  
conseil. Si l'avis de ce prêtre est  
favorable, il est utile d'aller passer  
quelques jours au séminaire de Fla-  
vigny, en France.

En attendant, ce jeune homme  
doit être capable d'user des nouvelles  
technologies de façon vertueuse.  
De nombreux jeunes sont sourds à  
l'appel de Dieu, ou bien entendent  
cet appel mais ne parviennent pas à  
y répondre, parce qu'ils sont esclaves  
de leur smartphone. L'impureté dif-  
fusée par internet tue de nombreuses  
âmes. C'est le plus grand obstacle  
aux vocations sacerdotales. Seule  
une vie de prière et de mortification  
donne à l'âme la force de dominer ces  
instruments. La dévotion à la sainte  
Vierge Marie, mère du prêtre, est  
irremplaçable.

*(Entretien paru en italien dans la revue  
La Tradizione Cattolica, n° 3/2020)*



## VIE DE LA TRADITION

# DE L'ASSOCIATION POUR L'ENSEIGNEMENT FAMILIAL À L'ÉCOLE "FLEURS DE MAI"

*Notre district a pour la première fois un supérieur issu d'une de nos écoles. Il a souhaité que le bulletin présente à tour de rôle les différentes écoles de la Tradition de notre district. Voici la présentation de l'école Fleurs de Mai, et de sa petite « pré-histoire » qui a son importance.*

En 1982, plusieurs parents courageux s'unissent pour offrir à leurs enfants les moyens d'acquérir une formation primaire qui soit, en même temps, toute baignée de lumière chrétienne. L'école est alors appelée « Association pour l'enseignement familial » : « *Nous n'avons rien inventé, dit un des parents promoteurs de cette initiative. Aux USA, devant la carence des écoles officielles et les résultats obtenus par les élèves, des parents se sont groupés pour mettre en place un système différent. En Valais, une trentaine de personnes se sont ainsi associées, au départ. (...) Le but de notre école est de développer judicieusement l'intelligence de l'enfant, sans négliger par ailleurs son épanouissement moral.* »<sup>1</sup>

On décide d'emblée de créer deux classes, l'une à Sierre et l'autre à Martigny. A Sierre, ce sont les doc-

(1) *Journal de Sierre*, 31 octobre 1986.

teurs Alphonse-L. Crespo et Ernest Truffer (1931-2015) qui tour à tour mettent une pièce de leur maison à disposition. A Martigny, la classe se déroule dans les locaux de la chapelle. Ces deux « écoles » comportent chacune une dizaine d'élèves répartis dans les six degrés primaires.

Le premier maître – Dominique Carron, encore et toujours dévoué à l'œuvre aujourd'hui ! bravo et merci – parcourt chaque jour une centaine de kilomètres, les enfants ne fréquen-





tant les classes qu'à mi-temps, les mamans, motivées et enthousiastes, se chargeant d'assurer d'importantes tâches scolaires à la maison.

Au bout d'une année, l'on engage une toute jeune maîtresse pour la classe de Martigny. Les structures de l'école sont alors très souples, les classes déménageant parfois au milieu de l'année, d'un endroit à l'autre, de Sierre à Sion, de Martigny à Massongex, en fonction des demandes et des besoins des parents... En septembre 1984, une troisième classe du même type s'ouvre à Pont-de-la-Morge.

Evidemment, ces petites classes « traditionnelles » suscitent l'étonnement et la curiosité de pas mal de Valaisans et la classe du haut reçoit la visite du *Journal de Sierre* qui termine assez justement son reportage : « *Finally l'AEF veut que l'école s'adapte aux besoins de ses enfants et n'accepte pas que ces derniers ne servent qu'à justifier les théories et les expériences de ceux qui se sont appropriés l'école. Le seul avenir de l'école doit être celui des élèves.* »<sup>2</sup>

Mais peu à peu se manifestent les premiers signes d'essoufflement. Si l'école veut devenir accessible à un plus grand nombre, il faut commencer à réunir toutes les forces et à centraliser les projets.

---

(2) *Journal de Sierre*, 31 octobre 1986.

### L'Association Fleurs de Mai

Dès le mois d'avril 1986, sous l'impulsion du curé Pierre Epiney, se réunit un groupe de personnalités de toutes les régions du Valais romand : l'abbé Alain Lorans, directeur du séminaire Saint-Pie X d'Ecône, l'abbé Denis Roch (1942-2003), supérieur du district de Suisse, Rémy Borgeat, Jacques Décaillet (1934-1995), Antoine Genilloud, M<sup>e</sup> Roger Lovey (1929-1989), M<sup>e</sup> Michel Mabillard, Jean-François Maret, Marcel Pédroini (1925-2002), Joseph Pellegrini (1937-2011), Michel Porcellana (1933-2008), Roger Pellouchoud, Gratien Rausis (1922-2000), Pierre-Eugène de Riedmatten (1939-2015) et Jean-François Udressy.

Ils étudient les moyens de « mettre sur pied une véritable école accessible à toutes les familles ». C'est ainsi qu'est créée, en août 1986, l'Association Fleurs de Mai<sup>3</sup>, dont le premier président est M<sup>e</sup> Roger Lovey. « *Dès le départ, des démarches furent entreprises pour obtenir l'autorisation de l'Etat. L'accueil fait au président de l'Association par le Conseiller d'Etat Bernard Comby, chef du Département de l'Instruction publique, et par Anselme Pannatier, chef du Service de l'enseignement primaire, fut des plus cordiaux. Et le 24 septembre 1986, l'école est autorisée.* »

(3) Nom habituel pour les "Mois de Marie" autrefois...



SIERRE 1982-1989



SIERRE 1982



COLLOMBEY 1983-1994



TREB RIDDEL VALAIS SUISSE



# fleurs de mai

## Ecole primaire catholique privée

20 ans

1982 • 2002

MARTIGNY 1982-1987



SION 1983-1984



MONTHEY 1987-1988



SION 1994-1996



Dès lors l'Association reprend la classe de Martigny en septembre 1986 ; elle est baptisée « Les Muquets ». L'année suivante, en 1987, une deuxième classe est ouverte à Monthey, « Les Myosotis », et une troisième à Sion, « Les Anémones ». A la rentrée scolaire 1988, l'école compte 46 élèves, répartis sur les trois classes. A la fin de cette année scolaire, M<sup>e</sup> Lovey passe le flambeau à Gratien Rausis.

Sous le regard de Gérard Abbet, directeur pédagogique, au cours de l'année 1989-1990, l'école prend l'habitude de demander aux parents que leurs enfant arrivent en classe en sachant lire, de manière à décharger un peu les maîtres. C'est également au cours de cette année scolaire que les premiers problèmes de "surpopulation" dans les classes se font sentir et que le comité se met à réfléchir à de nouveaux locaux pour les différentes régions.

En 1990-1991 s'ouvre à Riddes une nouvelle classe pour regrouper les "grands élèves" de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> primaires, de Monthey à Sion. Après l'ouverture de cette classe, les maîtres et maîtresses « n'ont plus que quatre degrés » par classe, ce qui est vécu, par eux, à l'époque, comme un immense progrès !

En septembre 1992, Gratien Rausis lance un « Appel au secours des écoles » en écrivant « qu'à présent

le souci financier devient sérieux. » La Fraternité sacerdotale Saint-Pie X décide d'apporter une aide substantielle à l'école ; son représentant sera désormais vice-président de l'Association et, en collaboration avec le curé Epiney, les prêtres assurent les cours de religion et les messes hebdomadaires dans les différents centres scolaires.

Au début de l'année scolaire 1994-1995, Dominique Carron, enseignant à l'Institut Saint-Marcel de Salvan, est nommé responsable pédagogique de Fleurs de Mai.

### **Une nouvelle et unique école !**

L'année 1995-1996 est la dernière années des classes dispersées dans tout le Valais. En février 1996, Dominique Pédroni succède à Gratien Rausis en tant que directeur, et le comité est passablement renouvelé.

En mai, l'Association achète l'ancienne menuiserie Monsettel à Riddes et, en quatre mois, la transforme en un bâtiment scolaire agréable et fonctionnel, qui rassemble tous les élèves du Valais romand, et permet le regroupement de toutes les classes primaires – ainsi que le secondaire suite à la fermeture de l'Institut Saint-Marcel de Salvan<sup>4</sup> – à Riddes dès septembre 1996. Le nombre d'élèves de primaire passe (4) « Après mûres réflexions et à l'unanimité des membres du comité » le cycle fermera en 1999, par manque d'effectif.



*En début d'année scolaire 2020-2021, les élèves de 7H et 8H ont réalisé, en guise de travaux manuels, sous la direction de leur maîtresse Carole Vocat, une fresque en l'honneur de la patronne de l'école*

de 62 à 76, ce qui représente quatorze nouvelles familles ! La bénédiction des locaux a lieu le dimanche 6 octobre 1996, suivie d'une brisolée organisée dans les sous-sols aménagés pour l'occasion. Durant la première année, les travaux continuent à l'étage et au sous-sol. L'école voit son nombre d'élèves augmenter au fil des années. Le terrain voisin, sur lequel pousse une vigne à l'abandon est acquis et aménagé en pelouse, puis en terrain de foot !

En 2003, Eric Wuilloud succède à Dominique Pédroni en tant que directeur. L'enseignement des classes enfantines est introduit à partir de 2008. En 2010, Vincent Borgeat prend la direction de l'école qu'il assume encore aujourd'hui.

L'école se consacre à la très sainte Vierge Marie le 21 novembre 2015, en la fête de la Présentation de la

Vierge au Temple. Une statue de la Vierge est placée à l'honneur dans le hall d'entrée<sup>5</sup>.

Avec l'augmentation progressive du nombre d'élèves, le bâtiment devient trop étroit ; il est agrandi durant l'été 2017. En 2018, notre aumônier compose un "cantique de l'école" en l'honneur de Marie qui devient très vite familier et que les enfants ont plaisir à chanter.

A l'été 2021, pour le 25<sup>e</sup> anniversaire de l'ouverture d'une unique école à Riddes, il faudra songer à refaire le toit des anciens bâtiments...

#### **ABBÉ CLAUDE PELLOUCHOUD**

L'école offre un enseignement pour les classes enfantines (1 à 2 Harmos) ainsi que pour les classes primaires (3 à 8 Harmos). Renseignements : [ecole.fleurs.de.mai@fsspx.ch](mailto:ecole.fleurs.de.mai@fsspx.ch)

(5) Cf. *Le Rocher c'est le Christ* n° 99 – février - mars 2016.



## JOURNAL DE ROUTE DU SUPÉRIEUR DU DISTRICT

### 6 septembre 2020



Encore un dimanche gris et pluvieux... Cela début mal, mais heureusement la chaleureuse Bienkensaal est tout prête pour accueillir les fidèles d'Oensingen pour leur fête paroissiale. Le supérieur général nous fait l'honneur de sa présence, mais la vedette lui est volée pour la troupe de théâtre de la KJB du lieu. Galvanisés par leur aumônier qui n'a pas hésité à prendre part en personne à la pièce, les jeunes acteurs nous interprètent magnifiquement la vie du père Pro et sont longuement applaudis !



### 11 septembre 2020

Lors du pèlerinage au Ranft, une personne m'avait donné rendez-vous à cette date du 11 septembre pour une excursion que le district organisait...

Cette surprise, qui s'est révélée une excellente surprise, avait pour but de rassembler tous ceux qui travaillaient depuis plus de dix ans dans nos écoles en Suisse alémanique.

Entre une passionnante visite de Schaffhouse et le somptueux spectacles des chutes du Rhin, je crois que tout le monde était prêt à signer pour dix ans de plus !

### 12 au 18 septembre 2020

Une petite semaine à l'Institut Sancta Maria de Wangs pour comprendre le fonctionnement d'une grande école, c'est bien peu... mais





cela donne déjà une bonne idée de l'ambiance, mais aussi des défis à y relever.

Le constat est réjouissant et le sourire des élèves éloquent : c'est une belle œuvre et pourvu que cela dure. Notre école a grandi vite en quelques années et notre cher recteur n'aimerait pas s'arrêter en si bon chemin... Parfois, cependant, il faut un peu de temps pour consolider les acquis et ne pas se brûler les ailes, à moins que le Providence nous indique d'autres choix.

### 19 septembre 2020

L'abbé Pascal Schreiber est à déjà de retour en Suisse. Mais, cette fois-ci l'excuse est très bien trouvée. C'est notre école de Wil qui fête

ses 25 ans et évidemment les anciens recteurs y sont invités.

Entre les discours officiels et le diaporama qui retrace cette belle épopée de 25 années, les intermèdes musicaux nous rassurent : les talents sont toujours là et tout est prêt pour continuer avec générosité pour les 25 prochaines années.

### 20 septembre 2020

Une fête fédérale d'action de grâce qui se conjugue cette année de façon lucernoise. C'est au tour de notre prieuré de Littau d'organiser sa fête paroissiale. Les mesures sanitaires avaient bien imposé quelques règles, mais rien qui puisse décourager l'abbé Thomas Suter qui a tout organisé de main de maître, aidé par de dévoués fidèles !

Le prieur en profite pour dévoiler le nouveau projet pour notre église : un petit clocher, qui a reçu très bon accueil auprès des fidèles et espérons-le aussi de la part des autorités politiques.





### 24 septembre 2020

Quelle joie de se retrouver à Ecône pour fêter les 50 ans du séminaire, un demi-siècle de formation sacerdotale ! Mais surtout quelle émotion de pouvoir prendre part à cette cérémonie du transfert de la dépouille mortelle de notre fondateur, Mgr Marcel Lefebvre. Merci Monseigneur et prions-nous être fidèles à sa suite pour défendre la vérité.



### 26 septembre 2020

Vagabond du Seigneur ou spécialiste de la mystique des chiffres : vous l'avez certainement reconnu, à grands traits un peu caricaturaux, c'est notre cher abbé Adrian Dähler.

Mais la grimace légendaire a laissé place à la joie de l'action de grâce. Le voilà rayonnant et bien ému en ce jour, entouré par les confrères et quelques fidèles

pour fêter ses 25 ans de sacerdoce en notre chapelle de Sion.

### 27 septembre 2020

Ce dimanche après-midi, c'est à un petit pèlerinage paroissial qu'il m'est donné de prendre part : une courte mais belle marche en direction de l'église de Meltingen, sanctuaire dédié à la sainte Vierge. C'est une magnifique tradition des paroissiens de notre chapelle de



Bâle qui sont nombreux à y prendre part et avec une belle jeunesse. Mais qui donc a fait courir le bruit qu'il n'y aurait plus de jeunes à Bâle ?

## 29 septembre 2020

Un petit détour par Genève pour un anniversaire important : c'est le doyen du prieuré de Genève, notre cher abbé Herrbach qui fête ses... – je ne sais si on ose le dire, allez je vous l'avoue – ses 70 ans !

Ce jour est aussi la fête patronale de nos chers frères et pour certains, c'est le moment de renouveler leurs vœux : c'est le cas du frère Maurice à Monthey. C'est une belle cérémonie qui met, pour une fois, en valeur les anges gardiens de nos prieurés et revalorise cette magnifique vocation de frères.

## 4 octobre 2020

Pour une fête de la sainte Vierge, il convenait de se rendre dans une de nos chapelles qui lui est dédiée. La Providence m'amène justement à Lausanne, dans notre chapelle de la Présentation de Marie. La grande fresque monumentale est un peu surprenante au premier abord, mais on s'y habitue très vite et l'atmosphère y est très priante.

Sous la conduite paternelle de l'actuel desservant, l'abbé Christian Granges, la paroisse grandit et nombreuses sont les nouvelles "têtes" qui viennent découvrir la Tradition. Si



chaque paroisse se distingue par ses talents variés, ici à Lausanne, on peut noter la place particulière laissée à la musique. Vous imaginez bien qu'il est rare d'avoir des joueurs de harpe dans une paroisse : ici à Lausanne, il n'y en a rien que deux !

## 5 octobre 2020

Réunion des prêtres de la Suisse romande à Sion. Nous avons l'honneur d'avoir la visite de Mgr Fellay, « grâce » au Coronavirus qui le retient en Suisse. A l'occasion de la parution d'un nouveau livre reprenant des textes de Mgr Lefebvre, Mgr Fellay nous permet de nous plonger toujours davantage dans l'esprit de notre fondateur et nous donne l'occasion de transposer ces excellents conseils dans notre vie sacerdotale. Le même programme intéressera les prêtres de Suisse allemande deux semaines plus tard à Lucerne.

## 10 octobre 2020

L'école de Wangs voit se réunir les différents recteurs de nos écoles de Suisse alémanique. C'est magnifique de constater tout le bien qui peut



se faire lorsque l'on unit ses forces. Comme partout, chacun amène ses caractéristiques et ses points de vue, mais tous tirent à la même corde : la bonne éducation catholique de nos jeunes et c'est un sacré défi !

**13 octobre 2020**

La plus "vieille" des églises que nous avons construites en Suisse fête ses trente ans et c'est une occasion qu'on ne peut manquer de solenniser, il s'agit bien sûr de l'église du Saint Esprit à Delémont. Les dernières libertés avant les restrictions du Corona permettent à la paroisse de se retrouver après la messe pour un petit apéritif. On dit qu'on n'oublie jamais la paroisse où l'on a fait ses premiers pas comme prêtre : je dois souscrire sans réserve à cette assertion !

**18 octobre 2020**

Ce dimanche des missions nous amène en Haut-Valais afin de visiter notre belle chapelle de Glis. Non pas que cette région ait plus besoin qu'une autre de missionnaire, mais

c'est une invitation de l'abbé Niklaus Pfluger qu'on ne pouvait refuser. Nous avons pu acquérir un ensemble grand et spacieux, mais les places vides se remplissent petit à petit, la renommée de l'ancien premier assistant faisant le reste !

On ne peut pas non plus passer sous silence la générosité des paroissiens qui ont fait et qui continuent de faire beaucoup pour cette chapelle : c'est bien ce qui nous a permis cette magnifique réalisation à Glis.

**31 octobre 2020**

Les 50 ans de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X : cela doit se fêter et surtout chez nous en Suisse où tout a commencé. C'est cette idée qui nous a amené à célébrer la sainte messe à Bourguillon. Le programme a beaucoup varié en fonctions des restrictions sanitaires : finalement c'est une bonne partie des prêtres de Suisse qui a pu se retrouver autour du Supérieur général pour cette messe d'action de grâce.

T.F.





## DOCUMENT

## ILS NOUS ONT PRÉPARÉS À FAIRE CONFIANCE À MGR MARCEL LEFEBVRE

***Le 24 septembre à Ecône, un ancien a rappelé le devoir de reconnaissance vis-à-vis de ceux qui les ont préparés, peut-être, sans le savoir, à voir dans la personne de Mgr Marcel Lefebvre, l'homme de la Providence.***

Plus que vous raconter l'ouverture du séminaire et ses premiers jours, j'essayerai de vous montrer la situation de la Tradition, au sens large, que Mgr Marcel Lefebvre, notre cher fondateur, a trouvée pour commencer la plus grande œuvre de sa vie.

Il faut reconnaître que la réaction au progressisme existait déjà avant le concile Vatican II (1962-1965), avec *Itinéraires* de Jean Madiran<sup>1</sup>, puis ce fut Jean Ousset (1914-1994) avec la "Cité Catholique"<sup>2</sup> et sa

(1) De son vrai nom Jean Arfel (1920-2013), journaliste et essayiste français. *Itinéraires* est une revue catholique française fondée en mars 1956.

(2) C'est en 1946, à la basilique du Sacré-Cœur de Montmartre, qu'est fondée la future *Cité catholique*, sous le nom de *Centre d'études critiques et de synthèse*. Il s'agit d'un organisme de laïcs agissant, sous leur responsabilité civique, à l'avènement d'un ordre social chrétien. En 1963, la *Cité catholique* prend le nom d'*Office International des œuvres de for-*

revue *Verbe* et ensuite *Permanences*, sans compter ses fameux congrès qui ont triomphé à Lausanne<sup>3</sup> où l'on écoutait non seulement Ousset et Madiran, mais aussi Arnaud de Lassus (1921-2017), Gustave Thibon (1903-2001), Marcel de Corte (1905-1994), Louis Salleron (1905-1992), les frères Charlier<sup>4</sup>, Maître Roger Lovey (1929-1989) et bien d'autres...

De suite après le Concile, l'abbé Georges de Nantes (1924-2010) remplissait la Mutualité à Paris avec *mation civique et d'action doctrinale selon le droit naturel et chrétien* qui prend plus tard le nom d'*Office international des œuvres de formation civique et d'action culturelle*.

(3) Le premier congrès a lieu en 1964 à Sion (Valais). De 1965 à 1977, les congrès se déroulent à Lausanne : 2'500 à 4'000 personnes, de toutes nationalités, se retrouvent trois jours durant...

(4) Henri Charlier (1883-1975) et André Charlier (1895-1971).

ces critiques aux documents conciliaires et à Paul VI.

Il y eut les “Silencieux de l’Eglise” de Pierre Debray<sup>5</sup>, et Michel de Saint-Pierre (1916-1987) avec ses livres célèbres comme *Les nouveaux prêtres*. Sans oublier l’abbé Louis Coache (1920-1994) et ses processions de la Fête-Dieu à Monjavoult. *La Pensée Catholique* avec l’abbé Luc Lefèvre (1895-1987), les abbés Victor-Alain Berto (1900-1968) et Raymond Dulac (1903-1987) ; il y a eu aussi le cher Père Roger-Thomas Calmel (1914-1975), il y en aurait encore bien d’autres à citer, prêtres et laïques...

Par rapport à la situation générale de l’Eglise, cela ne représentait que peu de chose, mais déjà les évêques ne pouvaient supporter cette réaction, non soumise à la ligne de l’épiscopat que Madiran avait définie : *L’hérésie du XX<sup>e</sup> siècle*. Il faut reconnaître que ces œuvres ont formé doctrinalement d’abord la génération de nos parents et ensuite la nôtre. Ces revues et ces écrits circulaient dans nos familles.

Nous avons un devoir de profonde reconnaissance vis-à-vis de ceux qui furent nos premiers maîtres et nous ont préparés, peut-être, sans

(5) Rassemblement de Sadi Louis Victor Couhé, alias Pierre Debray (1922-1999), qui vitupère contre les dérives de l’Eglise post-conciliaire.

le savoir, à voir dans la personne de Mgr Marcel Lefebvre, l’homme de la Providence.

D’autres réalités, avec leurs limites, ont préparé le terrain pour l’éclosion des vocations. Nous pensons au collège de Combreux que plusieurs d’entre nous ont fréquenté, comme entre autre, un certain Christian Bouchacourt. Il y avait aussi les Chevaliers de Notre-Dame<sup>6</sup>, première version, qui a donné plusieurs vocations.

Ensuite, il serait injuste d’oublier une œuvre qui a eu un rôle important dans nos familles. Ce sont les Exercices de saint Ignace prêchés par les Pères de Chabeuil<sup>7</sup> avec les Pères Ludovic-Marie Barrielle (1897-1983), Auguste Rivière, André Romagnan... Beaucoup des premières vocations d’Ecône viennent de familles dont les parents avaient suivi les Exercices.

### **Le Valais, un ilot de chrétienté**

Enfin, il y a un autre facteur, non négligeable, qui a favorisé l’œuvre de Monseigneur : le cher Valais.

Il y a 50 ans quand Ecône a ouvert ses portes, ce canton était très catholique : trois séminaires, le diocésain

(6) Cf. *Mgr Lefebvre, Ecône et les Chevaliers de Notre-Dame valaisans*, article paru dans *Le Rocher c’est le Christ* n° 52.

(7) Les Coopérateurs Paroissiaux du Christ-Roi (C.P.C.R.) fondés par le Père François de Paule Vallet (1883-1947).

et ceux des chanoines du Saint-Bernard et des Capucins, qui ont malheureusement rapidement fermé ; une grande pratique religieuse, et si je ne me trompe pas, par exemple, tous les hommes du village de Fully avaient suivi les Exercices de saint Ignace.

Dans le canton, il n'existait pas un seul local nocturne. **Le Valais était encore un îlot de chrétienté.** Et là Monseigneur a trouvé un soutien que probablement, il n'aurait trouvé nulle part ailleurs.

Il me semble impossible en cet anniversaire des 50 ans de ne pas citer cinq noms, malheureusement, tous défunts aujourd'hui : Guy Genoud (1930-1987), M<sup>e</sup> Roger Lovey (1929-1989), Gratien Rausis (1922-2000), et les frères Alphonse (1921-1978) et Marcel (1925-2002) Pedroni qui ont été les acquéreurs du domaine d'Ecône. Permettez-moi d'ajouter les tout premiers fidèles qui ont fréquenté le séminaire dès octobre 1970 : Martin Carron (1927-2019) et Victor Cajoux qui est le seul encore en vie.

Pour conclusion, une pensée sur notre cher Monseigneur Lefebvre. Plus le temps passe, plus je reste stupéfait d'avoir connu et vécu auprès d'un homme d'Eglise de cette stature. Il y a 50 ans, nous ne connaissions pas ou peu, tout son passé spécialement en Afrique, où il avait ac-

compli un apostolat immense pour le développement de l'Eglise ainsi que le rôle qu'il a joué au Concile.

Maintenant avec le recul, on est impressionné de sa clairvoyance, sur le Concile et l'après Concile. Dès 1966, dans sa fameuse lettre au cardinal Ottaviani, il avait pratiquement tout dit sur les responsabilités de Vatican II, sur ses conséquences et sur les remèdes à prendre<sup>8</sup>.

Devant cette crise de l'Eglise sans précédent, Monseigneur aurait pu se retirer ou mourir de chagrin comme bien d'autres évêques.

Non, il a mis en pratique les conseils de saint Paul à Timothée : *Je t'adjure devant Dieu et devant le Christ Jésus, qui doit juger les vivants et les morts, [...] prêche la parole, insiste à temps et à contretemps, reprends, menace, exhorte, avec une entière patience et toujours en instruisant.*

Voici donc ce que fut Mgr Marcel Lefebvre : le fondateur de la Fraternité Saint-Pie X, le défenseur de la Tradition et le plus grand évêque du XX<sup>e</sup> siècle, pour ne pas dire de toute l'histoire de l'Eglise.

#### ABBÉ EMMANUEL DU CHALARD

*Témoignage lu le 24 septembre à Ecône*

(8) Cf. LAB n° 68 (29 septembre 2005) de Mgr Bernard Fellay, *Sagesse et profondeur de vue de Mgr Lefebvre en 1966 dans sa lettre au Cardinal Ottaviani de 1966 : plus que jamais actuelle*, parue dans *Le Rocher c'est le Christ* n° 38.



## NOUVELLES DE SUISSE ET D'AILLEURS

### L'EFFONDREMENT DES REPÈRES

(...) Cette crise sanitaire [du Covid-19] aura mis en lumière un ensemble d'ébranlements radicaux qui travaillent notre civilisation. (...)

Le premier ébranlement visible tient à nos systèmes de gouvernance, avec en particulier une confusion des genres extraordinaire entre le sanitaire et le sécuritaire. Les autorités s'en sont très largement remises aux experts médicaux en leur confiant la responsabilité de décider de l'action publique.

Ce qui constitue une erreur de perspective monumentale : un infectiologue, un modélisateur ou le directeur d'une grande institution scientifique n'ont pas de compétence particulière à organiser la réponse sociétale face à une épidémie. C'est là le rôle du politique, qui se doit de solliciter les perspectives issues de multiples domaines du savoir afin d'assumer au mieux les responsabilités que le peuple lui a confiées. (...)



Pour en donner un exemple, (...) le traitement réservé aux personnes âgées au cours de l'épidémie aura constitué à peu près le pire de ce qu'on pouvait leur faire vivre. On a ainsi enfermé, de gré ou de force, une tranche entière de la population « pour la protéger » tout en provoquant par ces mesures une détresse et une fragilisation tragique face au virus. (...)

A l'inverse, le politique s'est mêlé de décider de la pratique médicale en interdisant à la médecine de ville l'usage des seuls traitements disponibles contre le nouveau coronavirus alors que ce n'est en aucune manière à un gouvernement de dicter leur conduite aux médecins et de décider de leur pratique. (...)

La controverse au sujet de l'hydroxychloroquine aura masqué cette réalité : les droits fondamentaux des médecins et des soignants auront été violés d'une manière sans précédent. Du fait des décisions imposées, les

médecins généralistes sont restés sur la touche. Cette mise en échec du « premier rideau » essentiel en cas d'épidémie<sup>1</sup> aura eu de lourdes conséquences. (...) Les droits des patients furent mis à mal de la même manière. (...)

Un autre repère mis à mal fut celui de la distinction entre la pratique et la recherche. Bien sûr, celle-ci est-elle cruciale pour le développement de l'art médical. Mais considérer qu'en temps de pandémie, il soit requis, avant de soigner les malades, d'avoir obtenu des « preuves » par une méthodologie de recherche (*Evidence-Based*) lente et particulièrement mal adaptée aux maladies infectieuses, relève d'une aberration épistémologique et éthique. (...)

Le branle-bas de combat face à la pandémie s'étant accompagné de la régression ou de la suspension de droits fondamentaux (comme la liberté de mouvement), la question qui se pose est celle de la pertinence et de la proportionnalité des mesures imposées. On nous a expliqué ici que les atteintes aux droits fondamentaux visaient à éviter l'engorgement des hôpitaux et protéger les personnes vulnérables. (...)

Les ébranlements que nous avons évoqués au long de cet article dé-

(1) C. Rapp, *Principes de lutte contre une épidémie à risque de diffusion nationale*.



crivent bien la complexité problématique des temps que nous vivons. (...) Ce que cette crise révèle, c'est que nous avons perdu les moyens de raison

garder et de nous souvenir des paramètres fondamentaux de la condition humaine. (...)

Jean-Dominique Michel  
([jdmichel.blog.tdg.ch](http://jdmichel.blog.tdg.ch) – 09/09/2020)

#### AU MILIEU DE NULLE PART

Le Parti démocrate-chrétien (PDC) veut changer de nom pour s'appeler désormais « Le Centre » – « Die Mitte » en allemand.

Il s'agit nous dit-on, de stopper l'érosion de son électorat. Pour séduire un électorat plus large, le parti saisit l'occasion d'abandonner enfin cet insupportable adjectif « chrétien », qui met mal à l'aise ses dirigeants qui le considèrent comme un « handicap ». Le résultat sera intéressant à observer. Parmi les 11% d'électeurs qui ont continué jusqu'ici à voter PDC, il y avait peut-être quelques fieffés réactionnaires, motivés précisément par le « C ». Et peut-être même y en avait-il d'autres qui, distraits, confondaient PDC et UDC. Avant d'élargir l'électorat, il faudra déjà l'empêcher de rétrécir au lavage.

Il est vrai que le nouveau logo, qui montre une parenthèse qui se referme



(tout un symbole !), est discrètement accompagné de la mention de trois « valeurs » qui, elles, ratissent plutôt large : « *Liberté. Solidarité. Responsabilité.* » Pas mal, non ? On sent la volonté d'un positionnement fort, original par rapport à d'autres slogans tels que « *Liberté et sécurité* » (UDC), « *Pour tous sans privilèges* » (Parti socialiste) ou « *Créateurs d'avenir* » (Verts libéraux). Pourquoi n'avoir pas osé « *Ensemble au Centre* » ?



Et pourquoi avoir oublié ce qui préoccupe le plus les citoyens du XXI<sup>e</sup> siècle : *Plus durable. Moins cher. 100% recyclable. On aurait aussi pu imaginer: Mieux pour la vie. Pour moi et pour toi. M comme Milieu. L'idéal c'est Le Centre. Parce que le monde bouge. Parce que nous le valons bien. Le Centre et ça repart...* Après tout, le centre qui attire le plus de monde, c'est encore le centre commercial.

On ne saurait pourtant juger valablement de tout cela sans avoir consulté une définition académique : « *Centre : point se trouvant à la même distance de tous les points d'un cercle ou d'une sphère* ». L'ambition du nouveau « Centre » est donc de se trouver à égale distance de toutes les idées politiques. Loin, très loin peut-être, mais à égale distance. *Le Ronchon* (La Nation – 11/09/2020)

☞ L'assemblée des délégués du PDC suisse a adopté le changement de nom à la mi-novembre. Auparavant, le quotidien valaisan avait donné la parole à deux PDC : Pierre de Chastonay (bientôt 90 ans, ancien conseiller national, ancien député et ancien président de la ville de Sierre) et Damien Clerc (professeur de philosophie qui siège à la Constituante). Pour Pierre de Chastonay, « *le PDC doit adopter une position plus centriste, être le parti du compromis face aux autres groupes* », pour Damien Clerc, « **si le centre est associé à la notion de compromis, nous allons accélérer l'érosion [du parti]. Qui voudrait voter pour un politicien compromis, pour un parti de compromis, pour des solutions de compromission ? Les défis actuels nécessitent une politique intégrale, capable d'un consensus fort, sans compromis. »**

(Le Nouvelliste – 14/09/2020)

LE DIABLE À MEDJUGORJE ?!

« *Le diable est présent à Medjugorje, et il attaque également les voyants.* » En livrant au *Fatto Quotidiano*, le 11 septembre 2020, les bonnes feuilles de son dernier livre paru aux éditions San Paolo, *Il mio nome e Satana – Mon nom est Satan*, non traduit à ce jour – Fabio Marchese Ragona

devrait séduire un lectorat en quête de sensationnel. Et même créer un léger séisme à l'intérieur des murailles léonines.

Les propos rapportés par le vaticaniste proviennent d'un entretien réalisé avec Mgr Henryk Hoser, archevêque émérite de Varsovie, nommé par le pape François le 11 février 2017, visiteur apostolique spécial pour la paroisse de Medjugorje (Bosnie Herzégovine) où il réside. C'est la première fois que le prélat parle de la présence du diable à Medjugorje.

« *Oui, c'est vrai* – explique Mgr Hoser – *il y a des cas de manifestations démoniaques ; je peux dire qu'ils sont rares, mais il arrive parfois que l'on entende quelqu'un crier ou déclamer, même lors de rassemblements de dix-mille personnes.* » L'envoyé spécial du pape insiste : « *Cela se produit ici, cela ne peut être nié. Bien sûr, cela n'arrive pas tous les jours, mais cela arrive ici, à Medjugorje. De plus, il arrive parfois que ces possédés veuillent attaquer les voyants* ».

Le livre de Fabio Marchese Ragona a été lu attentivement au Vatican, notamment par le cardinal Camillo Ruini qui a dirigé la commission d'études sur les événements de Medjugorje. Celle-ci a rendu son rapport en 2017. Elle reconnaît les sept premières apparitions mariales qui se seraient produites du 24 juin au

3 juillet 1981, affirmant que les premiers phénomènes constatés dans la ville bosniaque n'ont pas d'origine démoniaque : une précision en contradiction avec de précédentes enquêtes solidement argumentées.

Le cardinal Ruini, gêné par les déclarations de l'envoyé spécial du Saint-Siège, a réagi : « *Dans l'enquête que nous avons menée, nous n'avons pas traité de la présence du diable à Medjugorje ; dans notre rapport, il n'y a rien à ce sujet* ». Que penser alors, de la valeur des conclusions de la commission qu'il a dirigée jusqu'en 2017 ?

Pour se justifier, le cardinal ajoute : « *comme on le sait, on ne peut exclure que le diable soit présent au milieu des bonnes choses ; il suffit de se souvenir qu'il peut tenter les saints. Saint Antoine, par exemple, a été très tenté par le diable. Ce n'est pas une chose incompatible à Medjugorje* ».

Le scepticisme du pape François vis-à-vis de Medjugorje ne pourra qu'en sortir renforcé. En mai 2017, de retour de Fatima, le pontife argentin avait déclaré au sujet des conclusions de la commission : « *Moi-même je serais plus méchant : je préfère la Madone Mère, plutôt que la Madone chef de bureau qui envoie des messages tous les jours. Cette femme n'est pas la Mère de Jésus* ».

Ce qui n'empêchera probablement pas François de demeurer fidèle à sa méthode : privilégier « *le fait*

*spirituel et pastoral ; (...) les gens qui se confessent là ».* Et laisser ainsi des pèlerinages s'organiser, aux dépens de l'aspect doctrinal, relégué au second rang : « *Ces apparitions présumées n'ont pas tant de valeur que ça* », avait-il d'ailleurs conclu...

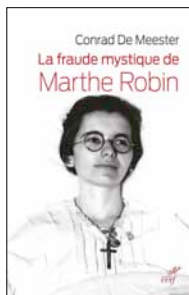
(fspx.news – 17/09/2020)

MARTHE ROBIN

Dans un ouvrage posthume, un auteur reconnu en matière de spiritualité dénonce la « fraude mystique » de Marthe Robin<sup>2</sup>, sur laquelle il a été amené à enquêter. Les soutiens de la « mystique » dénoncent un « coup de communication » destiné à bloquer la béatification de la « stigmatisée de Châteauneuf-de-Galaure ».

Le père Conrad de Meester (1936-2019) a consacré sa vie à l'étude des grandes figures de la spiritualité contemporaine : ses ouvrages sur sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus et sur Elisabeth de la Trinité ont fait date.

(2) Marthe Robin (1902-1981) est présentée comme une mystique ayant vécu à Châteauneuf-de-Galaure. Une maladie l'a maintenu alitée et recluse pendant presque toute sa vie. Elle aurait présenté divers phénomènes mystiques : visions, stigmates et jeûne complet à partir de 1930. Elle a fondé les Foyers de Charité avec le P. Georges Finet (1898-1990), et a été mêlée à de nombreuses fondations des milieux charismatiques.



C'est pourquoi son dernier ouvrage intitulé *La fraude mystique de Marthe Robin* – paru le 8 octobre 2020, moins d'un an après le décès de l'auteur survenu le 5 décembre 2019 – est de nature à troubler de nombreux fidèles, qui voient en la paysanne de la Drôme, une figure iconique de la nébuleuse charismatique.

Le livre, publié par les éditions du Cerf, expose l'expertise du théologien carme, l'une des vingt-huit que compte un procès de béatification romain, étalé sur une dizaine d'années, qui contient quelques dix-sept mille pages d'investigation, et sept-cents témoignages.

En 1988, à la demande de l'évêque de Valence, Mgr Didier-Léon Marchand, le P. de Meester commence à travailler sur Marthe Robin. Le père Carlos Noyen qui a bien connu l'auteur se souvient qu'« *il la considérait comme une mystique authentique et était prêt à aider à faire avancer cette cause de canonisation* ». Mais bientôt, il s'interroge et se fait une opinion toute différente.

Les conclusions formulées par le père de Meester, parvenues sur le bureau de la Congrégation pour la cause des saints, sont sévères, et sans appel : Marthe Robin est une « plagiaire compulsive », une « faussaire délibérée ». Et même une « manipulatrice »

ayant mis en œuvre la « construction volontaire d'une fiction ».

Le rapport tombe mal pour l'image de la fondatrice des Foyers de charité, déjà écornée par l'enquête menée sur son directeur spirituel, le père Finet, accusé d'abus au sein de la jeune communauté.

Samuel Pruvot, rédacteur en chef de *Famille chrétienne*, issu de la mouvance charismatique, proteste le 25 septembre 2020 : il conteste les méthodes de la maison d'édition dominicaine, qui « ne met la loupe que sur une seule des expertises du procès de canonisation », avec pour résultat « de présenter une vision très partielle du dossier ». Selon le journaliste, le théologien carme aurait fini par « devenir prisonnier de lui-même et de ses propres positions », opposé par principe à la « mystique de Châteauneuf ».

A Rome, l'avis du père de Meester n'a pas été suivi : en 2014, le souverain pontife a reconnu les « vertus héroïques » de Marthe Robin, ouvrant la voie à une procédure de béatification qui pourrait s'avérer compromise, du moins retardée par la parution de l'ouvrage posthume.

Rome n'a jamais, selon le P. Noyen, répondu aux objections soulevées par l'expertise désormais publiée. Selon ses dires, deux semaines avant sa mort, le père Conrad aurait confié à sa communauté : « Publiez le livre ; je ne peux plus le faire pour ma part ». (*fspx.news* – 05/10/2020)

En 2016, le pape François avait décidé que l'évêque diocésain était désormais tenu de consulter le Saint-Siège avant d'accorder la reconnaissance canonique à un nouvel institut religieux... diocésain : « *La consultation préalable du Saint-Siège doit être entendue comme nécessaire ad validitatem pour l'érection d'un institut diocésain de vie consacrée, sous peine de nullité du décret d'érection de l'institut même.* »

C'était une façon de contrôler que des évêques un peu distraits ne reconnaissent inconsidérément des communautés un peu trop traditionnelles (au sens le plus large), d'autant que ce sont elles qui recrutent.

Mais cela ne suffisait pas. François vient de modifier carrément le canon 579, lequel indique maintenant que les évêques doivent avoir « *l'accord écrit du Siège apostolique* ».

En bref il n'y a plus d'instituts religieux de droit diocésain, il n'y aura plus que les instituts de droit papal, si du moins le pape trouve le temps de les approuver. Le pape, c'est-à-dire sa Congrégation pour les instituts de vie consacrée et les sociétés de vie apostolique, qui est aux mains de virulents modernistes.

Ainsi va l'Église synodale selon François...

Yves Daoudal (*yvesdaoudal.hautetfort.com* – 06/11/2020)

## INTERDIRE LE BLASPHEME ?

A dire vrai, je déteste les caricatures de *Charlie Hebdo* sur Mahomet. La plupart ne sont même pas drôles (...), d'une indigence extrême. Je réprouve également les représentations parues, dans ce journal satirique ou ailleurs, sur la Trinité chrétienne, le Christ en particulier qui, s'étant fait homme, s'y prête particulièrement bien. On peut prétendre que Dieu est assez grand pour se défendre tout seul contre l'outrage et le blasphème, mais comme il est muet – c'est d'ailleurs bien ce qu'on lui reproche – les islamistes se croient tenus de faire justice au leur. Jusqu'à la décapitation d'un professeur, l'horreur absolue ! (...)

En France, le principe laïque affirme que la République ne reconnaît aucun culte, et que les pouvoirs publics, sans aucunement combattre les religions, empêchent leur influence dans l'exercice du pouvoir politique et administratif. L'idée religieuse est donc renvoyée à la conscience individuelle et à la liberté d'opinion. (...) Pourtant, le même pays qui condamne sévèrement l'incitation à la haine autorise et défend des dessins qui ne font rien d'autre que cela.

D'ailleurs, la loi française cultive la contradiction. Elle punit les dégradations de mosquées, d'églises ou de synagogues, mais elle accepte la profanation du dieu qui est censé



habiter ces monuments et en justifier l'existence. Notre société matérialiste en serait-elle venue à honorer le construit plus que le sacré et la forme plus que le fond ? L'extrême sensibilité portée à la paix des morts dans les cimetières ne concerne évidemment pas que les corps décomposés, mais leur souvenir et leur âme, au contraire. A moins que ce ne soit la paix sociale entre les vivants qui soit recherchée ici, celle-là même que la France est en train de perdre dans un processus de guerre civile qui s'accélère. (...)

La Suisse, réputée pour son respect des minorités, interdit le blasphème par l'article 261 du Code pénal qui protège la liberté de croyance et la paix religieuse. Parallèlement, l'article 261bis concerne la norme anti-discrimination qui vise la dignité humaine et la paix publique. Enfin, les articles 173 ss protègent l'honneur personnel. Ce triptyque est d'une grande sagesse et le Conseil national a très bien fait de rejeter vendredi dernier par 115 voix contre 48 une motion visant l'abolition du délit de blasphème. La conseillère fédérale Karin Keller-Sutter a réaffirmé que la liberté d'expression « ne s'applique pas sans limites ». Comme en toutes choses, il faut y mettre des bornes !

*Marie-Hélène Miauton*  
(*Le Temps* – 06/11/2020)



## UNE PAGE D'HISTOIRE DE L'ÉGLISE

# CHRÉTIENS DU JAPON, DEUX SIÈCLES ET DEMI DE CONFINEMENT

*Du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle, des chrétiens japonais vécurent dans une clandestinité complète et se transmirent la foi de génération en génération, privés de prêtres et de sacrements. Cette expérience est unique dans l'histoire...*

A partir de 1859, après plus de deux siècles de fermeture absolue à l'influence occidentale en général, et chrétienne en particulier, le Japon commence à entrouvrir ses portes à des visiteurs étrangers<sup>1</sup>, parmi lesquels prennent vite place des aumôniers et des religieux.

L'abbé Bernard Petitjean est l'un d'eux. Après un passage par les îles Ryukyu, puis par le grand port de Yokohama, il arrive à Nagasaki en 1863 où il commence par donner des

cours de français. Malgré un climat encore menaçant, il entreprend d'y bâtir une église en l'honneur des 26 martyrs crucifiés sur place le 5 février 1597, dont Paul Miki, que Pie IX venait tout juste de canoniser.

Quelques semaines après l'inauguration, en 1865, le missionnaire a la surprise de voir s'approcher de lui des personnes de modeste condition, pêcheurs ou artisans, qui lui révèlent sous le sceau du secret que la croix qui se dresse dans l'église ressemble beaucoup à celles qu'ils détiennent clandestinement dans leurs masures, transmises de père en fils au fil des décennies. « *Notre cœur ne diffère pas du vôtre* » lui disent-ils. L'abbé Petitjean est stupéfait par cette rencontre.

### Grandes vagues de persécutions

Comme tout le monde, il pensait que toute présence chrétienne avait été éradiquée depuis le début du

---

(1) En 1859, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, la Russie et la France furent autorisés à envoyer des négociants dans les ports de Yokohama, Nagasaki et Hakodate. Dès 1859, des entrepreneurs suisses visitent le Japon ou s'y installent pour y développer un commerce horloger (Cf. Ariane Maradan, *François Perregaux, pionnier de l'horlogerie suisse au Japon*, La Chaude-Fonds, Girard-Perregaux, 2009).



XVII<sup>e</sup> siècle et les grandes vagues de persécutions, systématisées par le décret de 1614 signé par le shogun Ieyasu. Avidé d'en savoir plus, et prenant garde à ne pas les mettre en danger, l'abbé Petitjean entreprend d'en savoir plus sur ces chrétiens inconnus et ne tarde pas à identifier 25 villages dans lesquels on professe toujours la foi en Jésus-Christ.

Dépourvus de prêtres, privés de sacrements – à l'exception du baptême – menacés en permanence par la dénonciation ou l'arrestation, ces

*kakure kirishitan* – ou « chrétiens cachés » – ont néanmoins préservé une étonnante religiosité, pas toujours très orthodoxe, mais fondamentalement guidée par la croix, des bribes de prières et des souvenirs de l'Écriture sainte.

Nommé vicaire apostolique du Japon en 1866, Mgr Petitjean n'a guère le temps d'exercer son ministère : le christianisme est de nouveau interdit par le gouvernement impérial. Il est expulsé et une dernière vague de persécutions s'abat sur l'archipel.



*En 1614, le Shogun Tokugawa Hidetada produit un édit “qui n’a d’autre but que la suppression pure et simple du catholicisme”, jugé incompatible avec les traditions japonaises. Les missionnaires doivent être renvoyés vers Nagasaki et, de là, vers Macao, en Chine. Les chrétiens japonais doivent abjurer et retourner aux religions nationales. De nombreux missionnaires et fidèles refusent de se soumettre et entrent dans la clandestinité. La persécution des chrétiens devient de plus en plus intense et cruelle. Les églises sont détruites, les chrétiens décapités ou crucifiés. Le 10 septembre 1622, a lieu “le Grand martyre de Nagasaki”, dans lequel deux jésuites, deux franciscains et 33 fidèles sont cloués en croix. Diverses représentations de cet épisode feront le tour de la chrétienté.*



Elle ne prend fin qu'en 1873. Définitivement.

### **“Kakure kirishitan”**

C'est alors qu'on a réellement pu documenter l'étonnante expérience qui fut celle des *kakure kirishitan*. Dès 1629, pour identifier les chrétiens, les autorités imposent la méthode du *fumie*, qui consiste à imposer de piétiner de larges médailles en bois ou en cuivre représentant le Christ ou la Vierge. Ceux qui hésitent ou refusent sont immédiatement torturés et mis

à mort, dont beaucoup en étant précipités dans le cratère du mont Uzen, un volcan en activité situé non loin de Nagasaki.

Nombreux sont ceux qui optent pour la voie du martyr – on ne saura sans doute jamais combien ni qui – mais d'autres choisissent de composer. Avec ceux, rares, qui par hasard échappent à cette sélection, ils composent le noyau des *kakure kirishitan*. Cette décision, qui s'avère moins héroïque que celle de l'obla-

*Mgr Bernard-Thadée Petitjean (1829-1884), ordonné prêtre le 21 mai 1853, est pendant près de deux ans professeur au petit séminaire, puis exerça son ministère dans la paroisse de Verdun-sur-le-Doubs (1854-1856).*

*Nommé missionnaire apostolique en 1856, il prêche dans de nombreuses paroisses. Le 27 décembre 1858, il est désigné pour être aumônier des religieuses du Saint-Enfant-Jésus à Chauffailles. En 1859 il entre au Séminaire des Missions-Etrangères, et le 13 mars 1860 il part pour le Japon.*

*Après un séjour de deux ans aux îles Riu-kiu (Lieou-kieou), il se rend en 1863, d'abord à Yokohama, puis à Nagasaki. Il y est professeur de français et collabore à la construction de l'église dédiée aux 26 Martyrs japonais inaugurée le 19 février 1865. C'est dans cette église que, le 17 mars suivant, il rencontre des descendants d'anciens chrétiens japonais qui se font connaître à lui.*

*Il se met aussitôt à l'œuvre pour retrouver leurs principaux groupements. Dès le 8 juin, il en connaît 25, et 7 de ses “baptiseurs” se sont mis en relations avec eux. Le Souverain Pontife, informé de cet heureux événement, le nomme vicaire apostolique du Japon, le 11 mai 1866. Le 21 octobre suivant, l'élu reçoit à Hong-kong la consécration épiscopale.*

*Il meurt à Nagasaki le 7 octobre 1884 et est enterré dans le sanctuaire de l'église des 26 Martyrs, au pied de l'autel, où 19 ans auparavant les anciens chrétiens japonais s'étaient révélés à lui.*

*(Institut de recherche France-Asie)*



tion, est néanmoins celle qui permet à la foi chrétienne de demeurer au Japon. Dans l'ombre, certes, mais de demeurer. Durant près de deux siècles et demi, ces chrétiens cachés vont continuer à ruser pour pouvoir exercer leur foi.

Ils honorent ainsi des statues d'apparence bouddhiste qui, si on les observe de plus près, sont en réalité des représentations chrétiennes. C'est le cas en particulier des statues de Maria Kannon qui fusionnent les traits de la Vierge Marie avec ceux d'une divinité féminine vénérée en Chine et au Japon. Les chants traditionnels sont adaptés pour inclure des versets christianisés. Lors des funérailles, des prières de pénitence sont récitées après le départ du moine bouddhiste venu officier. L'ancien, enfin, remplace le prêtre et occupe les fonctions du "baptiseur".

### Transmission orale

Les exemples de ce type sont nombreux et témoignent du profond désir de cette communauté de ne pas se laisser dissoudre, même de façon non violente, quitte il est vrai à friser souvent avec le syncrétisme. La capacité des *kakure kirishitan* à composer avec cet environnement coercitif n'aurait sans doute pas permis leur survie, si elle ne s'était pas articulée étroitement avec un souci de la transmission orale. Les fidèles se transmettent le *Credo*, des prières mariales, des versets

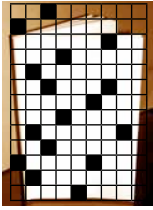
des évangiles et les récitent dans les recoins de leurs logis. Aucun écrit ou imprimé ne doit être trouvé par les hommes de l'empereur, même si un ouvrage fameux inspiré du récit biblique et qui daterait du début du XIX<sup>e</sup> siècle, *Du commencement du ciel et de la terre*, a pu être transmis à l'abbé Petitjean.

### 0,5 % de la population

A partir de 1873, lorsque les *kakure kirishitan* peuvent de nouveau exercer leur foi en toute liberté, une grande partie d'entre eux – certains disent la moitié – refusent de rejoindre l'Église catholique, attachés qu'ils étaient au maintien de leur culte en l'état, et en particulier à celui des ancêtres qui s'y était greffé. Leurs descendants continuent de former une minuscule communauté au Japon, de plus en plus jouée et sans doute vouée à l'extinction. Ceux qui ont rejoint Rome sont les ancêtres des catholiques japonais d'aujourd'hui, qui représentent environ 0,5 % de la population, et que le pape François, lors de son voyage en novembre 2019, appelait à se sentir « *appelés à écouter quotidiennement le message proclamé par saint Paul Miki du haut de sa croix, et à partager avec tous les hommes et toutes les femmes la joie ainsi que la beauté de l'Évangile, Chemin, Vérité et Vie* ».

**GUILLAUME BONNET**

(*France Catholique*,  
n° 3674 – 27/03/2020)



## DÉCOUVREZ UN AUTEUR, UN LIVRE

# TÉLÉGRILLES N° 124

Remplissez la grille alphabétique ci-contre avec les mots répondant aux définitions. Répartissez toutes les lettres dans la grille carrée ci-dessous, chacune selon son numéro. ① La grille carrée vous donnera une citation extraite d'un livre et ② la première colonne verticale de la grille alphabétique vous donnera le prénom et l'initiale du nom de l'auteur et le titre de l'ouvrage en question. Votre réponse doit comporter les éléments ① et ② !

|       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |
|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| I 1   | A 2   |       | R 3   | O 4   | M 5   | E 6   | G 7   | X 8   |       | O 9   | C 10  | L 11  |       | Q 12  |
| U 13  |       | N 14  | V 15  | J 16  | B 17  |       | P 18  | Y 19  | I 20  | G 21  | N 22  | T 23  | D 24  | A 25  |
|       | K 26  | E 27  | U 28  | Z 29  | Y 30  |       | P 31  | B 32  | H 33  | V 34  | J 35  | M 36  | R 37  |       |
| C 38  | N 39  |       | S 40  | D 41  |       | W 42  | Q 43  | G 44  | A 45  | E 46  |       | K 47  | O 48  | L 49  |
|       | Y 50  | M 51  | H 52  | X 53  | I 54  |       | F 55  | J 56  |       | N 57  | C 58  | E 59  | A 60  | S 61  |
|       | L 62  | W 63  | O 64  | U 65  |       | Q 66  | G 67  | K 68  | R 69  | P 70  | B 71  | Z 72  | M 73  |       |
| Y 74  | H 75  | C 76  |       | J 77  | Z 78  | V 79  |       | K 80  | T 81  | R 82  |       | A 83  | M 84  | E 85  |
| S 86  |       | D 87  | O 88  | J 89  | Y 90  | I 91  | U 92  | L 93  | C 94  | T 95  | V 96  | B 97  |       | K 98  |
|       | G 99  | Q 100 | F 101 |       | O 102 | W 103 | D 104 | E 105 | J 106 | H 107 |       | S 108 |       | A 109 |
| G 110 | R 111 | U 112 | Z 113 | N 114 | W 115 | V 116 |       | L 117 | P 118 | B 119 |       | D 120 |       | I 121 |
| H 122 |       | C 123 | A 124 | Q 125 | S 126 | T 127 | V 128 | E 129 |       | W 130 | J 131 |       | P 132 | G 133 |
| Y 134 |       | Q 135 | B 136 |       | R 137 | U 138 |       | M 139 | C 140 | D 141 | L 142 | X 143 |       | S 144 |
| U 145 |       | Z 146 | K 147 | I 148 | F 149 | J 150 | B 151 | H 152 | Y 153 | V 154 | M 155 |       | W 156 | N 157 |
| K 158 |       | R 159 | N 160 | P 161 | G 162 |       | T 163 | S 164 |       | E 165 | O 166 | C 167 | P 168 | D 169 |
| H 170 |       | I 171 | U 172 | L 173 | B 174 |       | N 175 | R 176 |       | Z 177 | Y 178 | K 179 |       |       |



|   |     |     |     |     |     |     |     |     |
|---|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| A | 45  | 124 | 60  | 109 | 25  | 83  | 2   |     |
| B | 119 | 71  | 174 | 151 | 32  | 97  | 17  | 136 |
| C | 76  | 140 | 167 | 123 | 38  | 94  | 10  | 58  |
| D | 141 | 169 | 87  | 41  | 120 | 104 | 24  |     |
| E | 105 | 46  | 85  | 165 | 27  | 59  | 6   | 129 |
| F |     | 101 | 55  | 149 |     |     |     |     |
| G | 67  | 162 | 44  | 133 | 7   | 110 | 99  | 21  |
| H | 170 | 75  | 107 | 33  | 152 | 122 | 52  |     |
| I | 171 | 54  | 148 | 20  | 91  | 1   | 121 |     |
| J | 16  | 131 | 35  | 150 | 77  | 106 | 89  | 56  |
| K | 26  | 147 | 47  | 80  | 158 | 98  | 68  | 179 |
| L | 11  | 62  | 93  | 117 | 142 | 173 | 49  |     |
| M | 36  | 5   | 73  | 139 | 84  | 51  | 155 |     |
| N | 57  | 114 | 22  | 160 | 39  | 175 | 157 | 14  |
| O | 4   | 88  | 102 | 166 | 9   | 64  | 48  |     |
| P | 161 | 31  | 132 | 168 | 70  | 118 | 18  |     |
| Q | 125 | 66  | 43  | 135 | 100 | 12  |     |     |
| R | 176 | 3   | 137 | 159 | 69  | 111 | 37  | 82  |
| S | 86  | 126 | 108 | 164 | 40  | 144 | 61  |     |
| T | 81  | 23  | 127 | 95  | 163 |     |     |     |
| U | 138 | 28  | 65  | 13  | 172 | 112 | 145 | 92  |
| V | 154 | 34  | 15  | 128 | 79  | 96  | 116 |     |
| W | 63  | 130 | 42  | 103 | 115 | 156 |     |     |
| X | 53  | 143 | 8   |     |     |     |     |     |
| Y | 134 | 19  | 50  | 153 | 178 | 90  | 30  | 74  |
| Z | 113 | 78  | 177 | 72  | 29  | 146 |     |     |

- A Défroisse son linge au fer
- B Enduit de saleté, de suie
- C Boréal
- D Graduation qui permet de monter ou descendre
- E Pire que l'épidémie
- F Qui n'a pas trouvé de place, comme dans cette grille
- G Empoisonné
- H Florentins
- I Carreau de faïence ibérique
- J Qui ne porte qu'une fleur
- K Entente parfois illicite
- L Relatifs à une épopée
- M Endormissement artificiel
- N Tuile en bois
- O Enleva les impuretés d'une photo
- P Qui a bu jusqu'à l'ivresse
- Q Colliers de serrage
- R Ovationnés
- S Ragoûts de viande et de légumes maghrébins
- T La fleur sacrée de l'Inde
- U Taquent au Canada (québécoïsme admis au scrabble)
- V Abris contre la pluie
- W Fis sauter le bouchon
- X Variété de lentilles
- Y On est tous d'accord !
- Z Éléments métalliques d'assemblage

**SOLUTION DE LA PRÉCÉDENTE TÉLÉGRILLE :**

« *Le montagnard, pris dans le mauvais temps, ne se doute pas qu'avec ses compagnons il chemine à flanc d'un lieu de rêve, un havre de paix miraculeusement intact, peuplé des plus nobles animaux de la faune alpestre. Il ignore aussi (que cet éden était connu il y a longtemps de quelques bergers qui y emmenaient paître leurs troupeaux).* » (Eric Weber)

« *Images secrètes de la montagne* » (Récit)

📧 Envoyez-nous vos réponses jusqu'au 10 janvier 2021



## VIE SPIRITUELLE

# LES EXERCICES SPIRITUELS EN SUISSE ROMANDE

*Sauf mention contraire toutes les retraites ont pour prédicateurs les abbés  
Philippe Lovey et Bernard Carron.*

### **Retraites de Saint Ignace pour Messieurs et Jeunes gens :**

- du samedi 26 au jeudi 31 décembre 2020
- du lundi 4 au samedi 9 janvier 2021
- du lundi 23 au samedi 28 août 2021
- du dimanche 26 au vendredi 31 décembre 2021

### **Retraites de Saint Ignace pour Dames et Jeunes filles :**

- du lundi 22 au samedi 27 février 2021
- du lundi 7 au samedi 12 juin 2021
- du lundi 8 au samedi 13 novembre 2021

### **Retraites pour foyers chrétiens (couples) :**

- du lundi 30 novembre au jeudi 3 décembre 2020
- du lundi 26 au jeudi 29 avril 2021
- du lundi 29 novembre au jeudi 2 décembre 2021

### **Retraite mariale montfortaine (mixte) :**

- du lundi 2 au samedi 7 août 2021

*prédicateurs : abbés Claude Pellouchoud, Thibaud Favre et Stanislas Morin*

### **Retraite de vie chrétienne (mixte) :**

- du lundi 9 au samedi 14 août 2021

### **Retraite pour le Tiers-Ordre de la FSSPX (mixte) :**

- du lundi 6 au samedi 11 septembre 2021

*prédicateur : abbé Gérard Herrbach*

### Renseignements et inscriptions :

Maison « Domus Dei » / Route de la Vudalla 30 / 1667 Enney  
tél. 026 921 11 38 / courriel : domusdei@fsspx.ch



|                              |   |  |
|------------------------------|---|--|
| <b>MENZINGEN ZG</b><br>6313  | Maison généralice<br>Priorat Mariä Verkündigung<br>Schwandegg               | P. DAVIDE PAGLIARANI, SUPÉRIEUR GÉNÉRAL<br>MGR ALFONSO DE GALARRETA ET P. CHRISTIAN BOUCHACOURT, ASSISTANTS GÉNÉRAUX<br>P. FOUCAULD LE ROUX, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL<br>P. EMERIC BAUDOT, ECONOMO GÉNÉRAL<br>P. ARNAUD SÉLÉGNY - P. MICHAËL DEMIERRE<br>P. RAPHAËL GRANGES - P. LAURENT DÉSAUTARD |
|                              | <b>041 / 757 10 50</b>  |  |
| <b>RICKENBACH SO</b><br>4613 | Maison du district<br>Priorat St. Niklaus von Flüe<br>Solothurnerstrasse 11 | P. THIBAUD FAVRE, SUPÉRIEUR DE DISTRICT<br>P. PHILIPPE LOVEY, ASSISTANT DE DISTRICT<br>P. DAVID KÖCHLI, PRIEUR, ECONOMO DE DISTRICT<br>P. LUDGER GRÜN - P. MARTIN BERGER<br>P. YANN VONLANTHEN - P. ALEXANDRE MARET  |
|                              | <b>062 / 209 16 16</b>  |  |
| <b>ECÔNE VS</b><br>1908      | Séminaire International<br>Saint-Pie X<br>Ch. du Séminaire 5 / Ecône        | ABBÉ BERNARD DE LACOSTE, DIRECTEUR<br>MGR BERNARD TISSIER DE MALLERAI, RÉSIDENT<br>ABBÉ CLAUDE BOVIN - ABBÉ JEAN-MICHEL GLEIZE - ABBÉ CHRISTIAN THOUVENOT<br>ABBÉ VINCENT D'ANDRÉ  |
|                              | <b>027 / 305 10 80</b>  |  |
| <b>ENNEY FR</b><br>1667      | Maison « Domus Dei »<br>Rte de la Vudalla 30                                | ABBÉ LUKAS WEBER, PRIEUR<br>ABBÉ BERNARD CARRON<br>ABBÉ GREGOR IMHOLZ  |
|                              | <b>026 / 921 11 38</b>  |  |
| <b>LUZERN LU</b><br>6014     | Priorat St. Josef<br>Luzernerstrasse 90                                     | P. THOMAS SUTER, PRIEUR<br>P. HEINRICH MÖRGELE<br>P. STEFAN BIEDERMANN   |
|                              | <b>041 / 252 08 35</b>  |  |
| <b>OBERRIET SG</b><br>9463   | Priorat St. Karl Borromäus<br>Staatsstrasse 87                              | P. MATTHIAS GRÜN, PRIEUR<br>P. OTTO HUWILER<br>P. TOBIAS ZÄHNER  |
|                              | <b>071 / 761 27 26</b>  |  |
| <b>ONEX GE</b><br>1213       | Prieuré St-François de Sales<br>Ch. de la Genève 10                         | ABBÉ JEAN DE LOÏE, PRIEUR<br>ABBÉ GÉRARD HERRBACH<br>ABBÉ THIBAUT DE MAILLARD  |
|                              | <b>022 / 792 23 19</b> (prieuré)<br><b>022 / 793 42 11</b> (école)          |  |
| <b>SALVAN VS</b><br>1922     | Noviciat Ste-Thérèse de l'E.-J.<br>La Combe 22                              | ABBÉ NIKLAUS PFLUGER, SUPÉRIEUR<br>ABBÉ PIERRE-MARIE MARET   |
|                              | <b>027 / 761 21 40</b> (AUMÔNERIE)<br><b>027 / 761 21 28</b> (SCEURS)       |  |
| <b>SIERRE VS</b><br>3960     | Prieuré du Sacré-Cœur<br>Route des Lacs 25                                  | ABBÉ ALAIN MARC NÉLY, PRIEUR<br>ABBÉ OLIVIER BERTEAUX<br>ABBÉ CLAUDE PELLOUCHOUD   |
|                              | <b>027 / 455 53 22</b>  |  |
| <b>VOUVRY VS</b><br>1896     | Prieuré St-Antoine<br>Avenue du Valais 14                                   | ABBÉ ANDRÉ MARET, PRIEUR<br>ABBÉ CHRISTIAN GRANGES<br>ABBÉ DAVID ALDALUR   |
|                              | <b>024 / 481 66 10</b>  |  |
| <b>WANGS SG</b><br>7323      | Institut Sancta Maria<br>Vorderbergstrasse 2                                | P. PIRMIN SUTER, RECTEUR<br>MGR VITUS HUONDER, RÉSIDENT<br>P. GEORG KOPF, ASSISTANT DE DISTRICT<br>P. LEONHARD AMSELGRUBER<br>P. JEAN-JACQUES UDRESSY<br>P. MARKUS KRETZ<br>P. SEVERIN ZÄHNER  |
|                              | <b>081 / 720 47 50</b>  |  |
| <b>WIL SG</b><br>9500        | Priorat der Heiligen Familie<br>St. Gallerstrasse 65                        | P. FIRMIN UDRESSY, PRIEUR<br>P. MARKUS BAYER, RECTEUR<br>P. STEFANO BELLUNATO<br>P. SEBASTIAN KOLINSKI   |
|                              | <b>071 / 913 27 30</b>  |  |





# Horaire des messes pour la Suisse occidentale

adresses des prieurés à l'intérieur du bulletin ou en ligne : [fssp.ch/fr/centres-de-messe](http://fssp.ch/fr/centres-de-messe)

| Lieu – adresse   | Dimanche                 | Semaine  |
|--|--------------------------|--|
| Ecole Saint-François de Sales<br>Rue Gaudy-le-Fort 23<br><b>1213 ONEX GE</b>   | —                        | 07h15 (lu-sa)<br>en période scolaire : 11h10 (je-ve)   |
| Oratoire Saint-Joseph<br>Avenue Cardinal Merillod 9<br><b>1227 CAROUGE GE</b>  | 08h15<br>10h00<br>18h30  | 18h30 (lu-ve)<br>08h30 (sa)  |
| Chapelle Notre-Dame de Lourdes<br>2770, route du Lac / Le Vivier<br><b>39220 LES ROUSSÉS (FRANCE)</b>                  | 10h00                    | 18h30 (sa)<br>17h30 (1 <sup>er</sup> sa)   |
| Eglise du Saint-Esprit<br>Rue de la Prévôté 1<br><b>2800 DELÉMONT JU</b>   | 09h15                    | 18h30 (me, ve)<br>09h15 (1 <sup>er</sup> sa)   |
| Chapelle de la Présentation de Marie<br>Chemin de Montolivet 19<br><b>1006 LAUSANNE VD</b>                             | 10h00                    | 18h30 (me, ve), 18h00 (sa)<br>(juillet/août : pas de messe les ve et sa)                                       |
| Carmel Marie Reine des Anges<br>Chemin des Curnilles 30<br><b>1071 CHEXBRES VD</b>                                     | 07h45                    | 08h00  |
| Eglise Notre-Dame de Lépante<br>Rue de la Gare 24<br><b>1820 MONTREUX VD</b>   | 10h15                    | 18h30 (ma, je, 1 <sup>er</sup> ve, 1 <sup>er</sup> sa)   |
| Maison de retraites <i>Domus Dei</i><br>Rte de la Vudalla 30<br><b>1667 ENNEY FR</b>                                   | 09h30                    | 07h15, mercredi 07h15 & 18h30<br>(1 <sup>er</sup> je 19h30, 1 <sup>er</sup> ve 18h30, 1 <sup>er</sup> sa 7h15) |
| Notre-Dame Gardienne de la Foi<br>Route du Coteau 6<br><b>1763 GRANGES-PACCOT FR</b>                                   | 09h30                    | 18h30 (ma, ve, 13)<br>18h00 (1 <sup>er</sup> sa)   |
| Chapelle Saint-Antoine<br>Avenue du Simplon 100 E<br><b>1870 MONTHÉY VS</b>  | 09h30<br>18h30           | 08h00 (lu, me, sa)<br>18h30 (ma, je, ve)   |
| Noviciat Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus<br>La Combe 22<br><b>1922 SALVAN VS</b>   | 10h00                    | 07h15  |
| Eglise du Cœur Immaculé<br>Séminaire international Saint-Pie X<br>Chemin du Séminaire 5<br><b>1908 ECÔNE/RIDDÉS VS</b> | 07h15<br>08h30*<br>10h00 | 06h00*, 7h15 (6h50 fêtes*), 17h30*<br>(* – sauf en période de vacances)  |
| Chapelle de la Sainte-Famille<br>Rue de la Bourgeoisie 9<br><b>1950 SION VS</b>  | 09h30<br>18h00           | 18h00 (lu, ma, me et ve)<br>07h45 (je, sa)   |
| Prieuré du Sacré-Cœur<br>Route des Lacs 25<br><b>3960 SIERRE VS</b>  | 08h00                    | 06h45 (lu, ma, me, ve et sa)<br>18h15 (1 <sup>er</sup> ve), 18h30 (je, 1 <sup>er</sup> sa)                     |